



PARAIT LE DIMANCHE

LE NUMÉRO: 1 FRANC

# LA REVUE NOIRE

Organe bi-mensuel des Industries de la Houille et du Fer

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

## E. LEFÈVRE

Ingenieur civil

MÉDAILLE  
A L'EXPOSITION UNIVERSELLE  
DE 1900

MÉDAILLE  
A L'EXPOSITION UNIVERSELLE  
DE 1900

DIRECTION ET ADMINISTRATION: 33, RUE MEUREIN, LILLE

4<sup>e</sup> Année. - N° 113.

ABONNEMENTS :  
France..... 20 francs par an.  
Union postale..... 25

8 Décembre 1901.

Les Abonnements et les Annonces sont payables d'avance et continuent sauf avis contraire.

## Société des Etab<sup>ts</sup> POSTEL-VINAY

Société anonyme, Capital: 3,000,000 de francs

PARIS \* 219, Rue de Vaugirard (Usine: 41, Rue des Volontaires) \* PARIS

EXPOSITIONS UNIVERSELLES 1889 & 1900: MEMBRE DU JURY, HORS CONCOURS

### DYNAMOS & MOTEURS DE 1/2 A 1500 CHEVAUX

A COURANTS CONTINUS & ALTERNATIFS SIMPLES OU POLYPHASÉS

MOTEURS FERMÉS, complètement à l'abri de l'eau, des acides, huiles, poussières, etc.

POMPES & VENTILATEURS ÉLECTRIQUES, GRUES, TREUILS, PONTS ROULANTS, MONTE-CHARGES, ASCENSEURS ÉLECTRIQUES

120,000 Chevaux livrés depuis quatre ans, pour le Transport de force, l'Éclairage et la Traction électriques

ATELIERS SPÉCIAUX POUR LA CONSTRUCTION DU MATÉRIEL THOMSON-HOUSTON, ADOPTÉ DANS LES VILLES DE PARIS, LYON, MARSEILLE, BORDEAUX, LE RAINGY, VERSAILLES, ROUBAIX, TOURCOING, LE HAVRE, ROUEN, ALGER, MONACO, AMIENS, LAON, BOULOGNE-SUR-MER, ETC

RÉFÉRENCES NOMBREUSES & IMPORTANTES DANS LE NORD DE LA FRANCE

DOREZ, ingénieur à Roubaix, Agent général du Nord de la France.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES

## Pompes Worthington

BREVETÉES S. G. D. G.

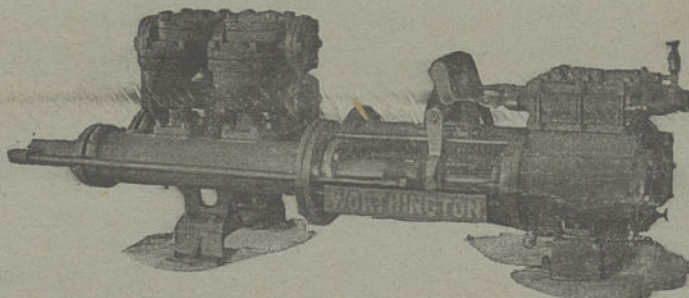
GRAND PRIX  
Exposition Universelle Paris 1889



Marque déposée

SIÈGE SOCIAL:

43, Rue Lafayette, PARIS



2 Grands Prix  
2 Médailles d'Or, Paris 1900

150,000 POMPES WORTHINGTON  
EN SERVICE

Prix, Catalogues, Dessins et Devis sur demande

SUCCURSALE:

12, Bard du Nord, BRUXELLES (22)

FONDERIES & ATELIERS DE CONSTRUCTION

PARIS A. PIAT et ses Fils SOISSONS

TRANSMISSIONS · POULIES · ENGRENAGES

ELÉVATEURS, TRANSPORTEURS pour charbons, briquettes, coke

POMPES, VENTILATEURS

Succursale: 59, RUE DE LA FOSSE-AUX-CHÊNES, ROUBAIX (12)

## FONDERIE DE FER

POUR PIÈCES DE TOUS POIDS & TOUTES DIMENSIONS

SPÉCIALITÉ DE PIÈCES MÉCANIQUES

S<sup>té</sup> A<sup>me</sup> des Fonderies DUROT-BINAULD

LA MADELEINE-LEZ-LILLE (Nord) (8)

LILLE, IMP. G. DUBAR ET C<sup>ie</sup>.

MANUFACTURE D'APPAREILS ÉLECTRIQUES

# J.A. GENTEUR, 77, Rue Charlot, PARIS

TÉLÉPHONE  
100.31

IRIS - LILLIAD - Université Lille

TÉLÉPHONE  
100.31

(85)

TH. DUPUY & FILS, Constructeurs, 22, Rue des Petits-Hôtels, PARIS

MACHINES A BRIQUETTES PLEINES & PERFORÉES

MACHINES A BOULETS OVOIDES

Installations complètes d'Usines à des Prix très raisonnables (84)



# SOCIÉTÉ ANONYME DES GÉNÉRATEURS MATHOT

CAPITAL: 500.000 FR.

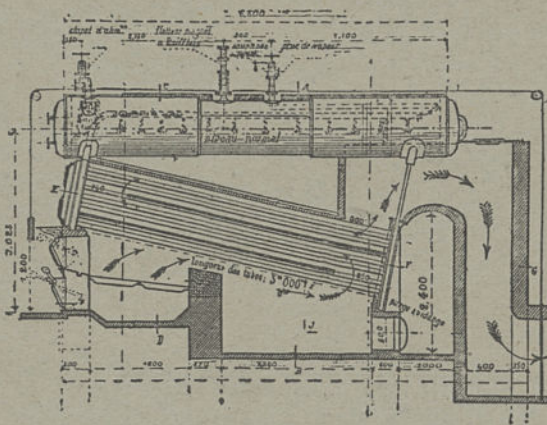
## GÉNÉRATEUR MULTITUBULAIRE économique, inépuisable A VOLUME VARIABLE

### AVANTAGES PRINCIPAUX :

Vaporisation économique. — Vapeur bien sèche. — Sécurité. — Stabilité de la pression. — Emplacement réduit. — Conduite très facile. — Frais d'entretien et de nettoyage beaucoup moindres que dans tous les autres systèmes tubulaires. — Toutes les fermetures autoactives. — Construction rustique: absence de raccords en fonte. — Volumes d'eau et de vapeur plus considérables que dans le système semi-tubulaire. — Emploi exclusif du fer.

RÉFÉRENCES DE 10, 15 ET 50 ANS DE MARCHÉ

Transformation des anciens générateurs  
AVEC GRANDE AUGMENTATION DE PUISSANCE



Exposition Paris 1900: 2 Médailles d'Or

## ATELIERS A ROUEX-LEZ-ARRAS (Pas-de-Calais)

Fournisseurs de la Marine, des Chemins de fer  
et de l'Etat

Fournisseurs de la canalisation de vapeur  
et de 3.000 chevaux-vapeur pour le Service de  
la Force motrice à l'Exposition de 1900.

### CANALISATIONS POUR VAPEUR EAU, AIR COMPRIMÉ ET AUTRES

Chaudières à vapeur de tous systèmes  
(92)

# COMPAGNIE FRANÇAISE POUR L'EXPLOITATION DES PROCÉDÉS THOMSON-HOUSTON

CAPITAL: 40 MILLIONS

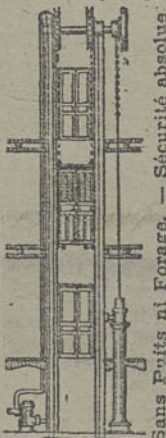
10, Rue de Londres, PARIS

TRACTION ÉLECTRIQUE  
ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE  
TRANSPORT DE FORCE

APPAREILS POUR MINES  
LOCOMOTIVES BASSES  
PERFORATRICES-HAVEUSES

(23)

Ascenseurs Hydrauliques  
Brevetés s. g. d. g.



Sans Puits ni Forage. — Sécurité absolue  
SPECIALITÉ DE MONTE-CHARGES MÉCANIQUES NI PAR COURROIE

## THOMAS-JÉSUPRET

Constructeur, rue Roland, 59, LILLE

### INSTALLATION DE BUANDERIES

Chaudières, Lavuses, Torduses, Essoreuses, Séchoirs  
A FEU ET A VAPEUR

### Machines à repasser le Linge

DRAPS, NAPPES, SERVIETTES, RIDEAUX, ETC.  
pour Hospices, Hôpitaux, Blanchisseurs, etc.

### Spécialité d'APPAREILS ÉLÉVATEURS brevetés s. g. d. g.

ASCENSEURS HYDRAULIQUES pour HOTELS & MAGASINS

Monte-Charges d'Usines mus par courroies

TIRE-SACS HYDRAULIQUES & MÉCANIQUES

MACHINES A VAPEUR A CHAUDIÈRES VERTICALES

Anciens Etablissements LE GAVRIAN et Fils, fondés en 1848, à Lille (Nord)  
Introduceurs en France de la machine CORLISS

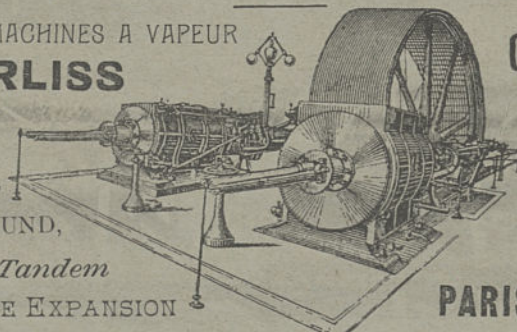
## CREPELLE & GARAND

Ingénieurs-Constructeurs à LILLE, Successeurs de V. BRASSEUR

MACHINES A VAPEUR

### CORLISS

simples,  
JUMELLES,  
COMPOUND,  
Tandem  
TRIPLE EXPANSION



GRAND  
PRIX

Exposition

Universelle

PARIS 1900

Auguste VERLINDE, Constructeur Mécanicien, Rue Malus, 20-22-24, (PRÈS LA GARE DES MARCHANDISES) Anciennement 8, boulevard Papin, LILLE

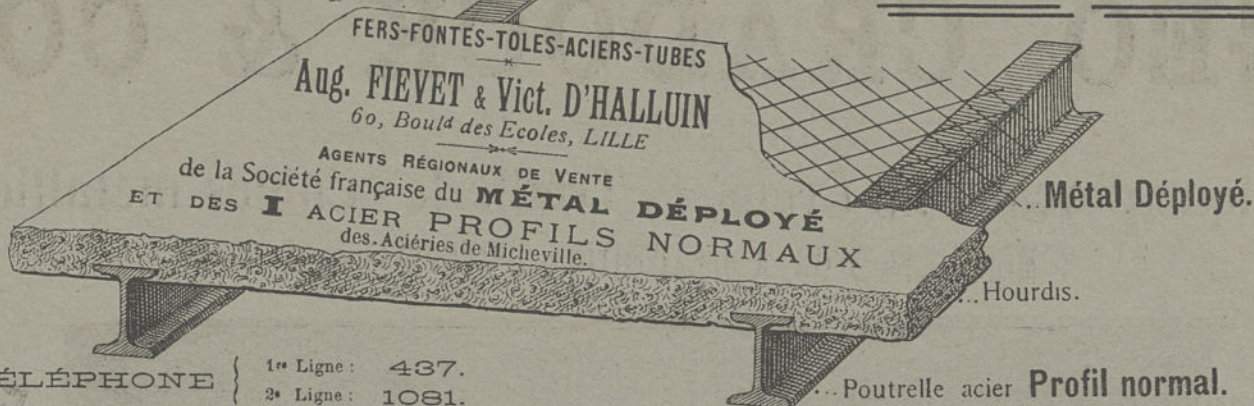
### APPAREILS DE LEVAGE

Palans à hélice ou Poulies françaises, Palans différentiels. Treuils ordinaires, Treuils appliqués, Treuils de carrossiers. Monte-charges: Ascenseurs à mains, Ascenseurs au moteur avec câble en chanvre et câble métallique. Monte-plats, Tire-sacs, Monte-charge roulant à double mouvement vertical et horizontal pour filatures ou toute autre industrie. Séries de poulies en une et deux pièces constamment disponibles en magasin. Paliers. Grues. Chariots roulants ordinaires et à direction. Amarres. Chaînes. Mousles. Cries. Vérins. Pincettes à sacs. Portes à fermetures automatiques brevetées pour ascenseurs.

(5)



# Plancher métallique en béton armé de MÉTAL DÉPLOYÉ



TÉLÉPHONE { 1<sup>re</sup> Ligne : 437.  
2<sup>e</sup> Ligne : 1081.

Ateliers de Constructions Mécaniques  
AVENUE DU QUESNOY, lieu dit LE PETIT SAINT-DRUON  
VALENCIENNES

**LÉPILLIEZ** frères et **J. TORREZ**  
INGÉNIEURS - CONSTRUCTEURS

MATÉRIEL de MINES et de FORGES  
POMPES

Treuil à vapeur et à air comprimé

MACHINES A VAPEUR

de tous genres

A GRANDE VITESSE POUR ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE (70)

**N. FLINOIS & L. COLMANT**  
(Ing. A. et M. Ch. 81)  
Lille - Tournai

**COURROIES**  
jusque TROIS MÈTRES de largeur  
POIL DE CHAMEAU  
CAOUTCHOUC  
CHANVRE  
TRANSPORTEURS & ÉLEVATEURS par COURROIES  
COTON  
BALATA  
CUIR  
TENDEURS  
ACFAIES et ENDUITS

USINES A  
LILLE 25-27, Quai du Wault  
Adresse télégraphique: TRANSMISSION, LILLE  
TÉLÉPHONE N° 1040  
TOURNAI 39-41, Rue Saint-Brice  
Adresse télégraph.: TRANSMISSION, TOURNAI  
TÉLÉPHONE N° 70 (74)





# GEO. CRADOCK & CO.

DE WAKEFIELD (ANGLETERRE)

Fabrique d'Aciers au Creuset • Tréfilerie • Câbles métalliques  
2 MÉDAILLES D'OR A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1900

Adresse  
télégraphique :  
PELOGER-PARIS



Téléphone :  
915-16

Le dessin ci-dessus représente un câble de 25 m/m de diamètre, en acier au creuset Cradock, breveté perfectionné ayant fait 14 ans de service sur un plan incliné, sans nécessiter aucune réparation, et ayant transporté plus de 1,500,000 tonnes.

NOTRE MAISON EST LA PREMIÈRE AYANT APPLIQUÉ LE SYSTÈME LANG  
Ce système, en donnant un câblage beaucoup plus allongé, diminue considérablement la torsion des fils et répartit l'usure uniformément sur la surface du câble.

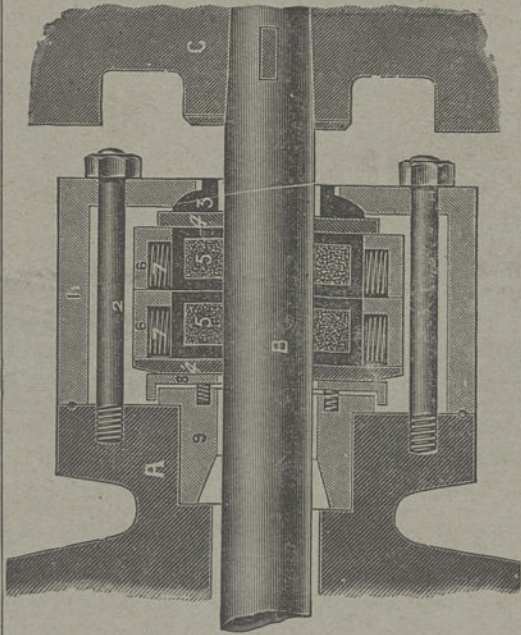
CABLES D'EXTRACTION POUR PUIITS DE MINES - CABLES SPÉCIALEMENT FLEXIBLES POUR SONDAGES  
CABLES SANS GIRATIONS POUR FONÇAGES - CABLES POUR TRAMWAYS FUNICULAIRES, POUR TRANSMISSIONS TÉLÉDYNAMIQUES  
GRUES, ASCENSEURS - ATTACHES DE CABLES - ACCESSOIRES DIVERS

ADRESSER LA CORRESPONDANCE A

**PELON & ROGER,** Ingénieurs E.C.P. } AGENTS GÉNÉRAUX POUR LA FRANCE  
ET LA BELGIQUE  
76, Avenue de la République, PARIS (71)

## GARNITURES MÉTALLIQUES AMÉRICAINES

*pour tiges de piston, etc.*



EXPOSITION UNIVERSELLE 1900: 2 MÉDAILLES D'ARGENT  
LES PLUS HAUTES RÉCOMPENSES POUR GARNITURES

Étanchéité parfaite. Meilleur vide. Réduction de frottement. Aucune garniture à refaire. Aucun échauffement de tige de piston.

**EFFICACITÉ ET ÉCONOMIE**

Tous les Appareils sont à l'essai et garantis.

BUREAUX ET ATELIER  
DE CONSTRUCTION

COMPAGNIE DES GARNITURES MÉTALLIQUES AMÉRICAINES  
32 et 34, Rue d'Eylau, LILLE (Nord)

(89)



**Comptoir National**  
 DE **\* PARIS \*** **d'Escompte**

AGENCE DE LILLE :  
**96, Rue Nationale**

ESCOMPTE DE PAPIER COMMERCIAL & WARRANTS  
 Dépôts de fonds à vue et à échéances  
 ACHAT & VENTE DE MONNAIES ÉTRANGÈRES  
 Paiement de tous Coupons  
**ORDRES DE BOURSE**  
 sur tous marchés

EXÉCUTION EN BOURSE DE LILLE AUX MÊMES CONDITIONS  
 QUE LES AGENTS DE CHANGE

Avances sur Valeurs de Charbonnages  
 ET SUR TOUS TITRES

DÉLIVRANCE DE CHÈQUES & LETTRES DE CRÉDIT  
*Garde de Titres, Papiers, etc.*

**LOCATION DE COFFRES-FORTS**  
 (Compartiments à partir de 5 fr. par mois) (30)

SOCIÉTÉ FRANÇAISE  
 de  
**FORAGE & DE RECHERCHES MINIÈRES**  
 (BREVETS RAKY)  
 Capital : 2.500.000 francs  
 SIÈGE SOCIAL : 14, RUE DE LA VICTOIRE, PARIS

**Sondages rapides au Trépan**  
**Sondages au Diamant**  
**Puits Artésiens**


NOMBREUX TRAVAUX EXÉCUTÉS EN FRANCE & EN RUSSIE (75)

ANCIENNE MAISON HENRI PENNEL  
**PAUL D'HALLUIN**  
 ENTREPRENEUR  
 50 et 52, Rue du Moulin, 50 et 52  
 à **ROUBAIX** (Nord)

**CHEMINÉES EN BRIQUES**  
 Fourneaux pour Générateurs  
 MASSIFS DE MACHINES

Maçonnerie et Construction en Ciment armé  
 SYSTÈME HENNEBIQUE  
 pour USINES, ATELIERS, MAGASINS, etc.

**FOURS SPÉCIAUX A TOUTES INDUSTRIES** (81)



# Compagnie Franco-Américaine

LESQUIN-LEZ-LILLE (NORD)

## MACHINES CORLISS

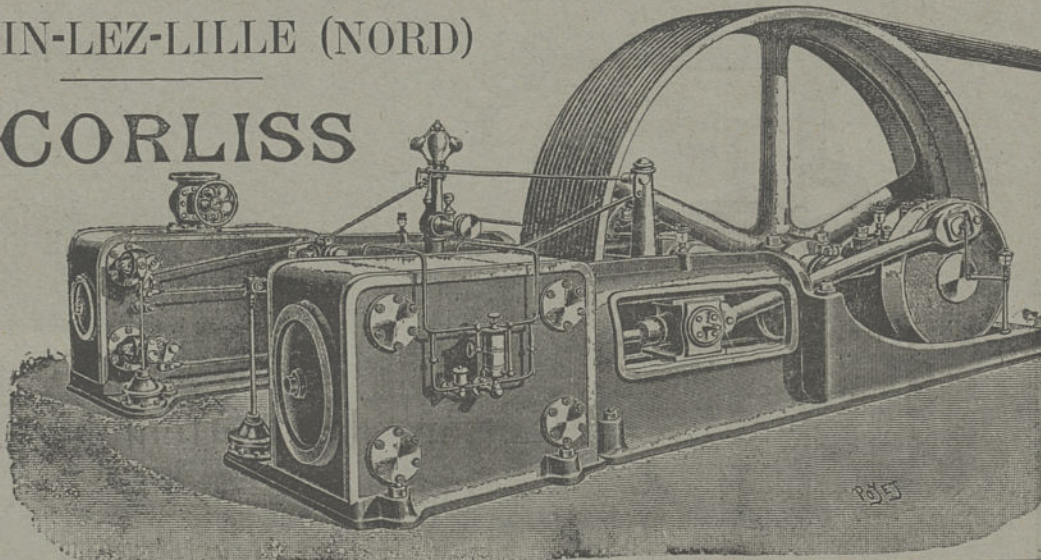
### Compresseurs d'air

AVEC MOTEURS COMPOUND, COMPRESSION ÉTAGÉE,  
 RÉFRIGÉRATION EXTÉRIEURE, ASPIRATION ET  
 REFOULEMENT COMMANDÉS MÉCANIQUE-  
 MENT, VITESSES ACCÉLÉRÉES.

### Pièces interchangeables

### MÉCANIQUE GÉNÉRALE

Etudes et Devis gratuits (76)



## CHAUFFAGE & VENTILATION

PAR  
 LA VAPEUR  
 B. P.

V. HUGLO, Ingr.-Const. - Bureaux et Usine: 90, rue Racine, LILLE

RADIATEURS & CHAUDIÈRES brevetés, ÉLÉMENTS DE CHAUFFAGE PERFECTIONNÉS, TUYAUTERIES  
 RACCORDS ÉCONOMIQUES, MATÉRIEL, ACCESSOIRES

La Maison a été choisie par le Comité de l'Exposition  
 Universelle 1900 pour la ventilation des Palais du Champ-  
 de-Mars. Débit des Appareils 540,000 m<sup>3</sup> à l'heure. (42)



# E. & A. SÉE, Ing<sup>rs</sup>-Constructeurs, 15, RUE D'AMIENS, LILLE

TÉLÉGRAMMES : SÉE, 15 AMIENS, LILLE — TÉLÉPHONE N° 304

## Constructions Métalliques. — Bâtiments Industriels

Etudes et Entreprise générale à forfait  
TYPES LES PLUS PERFECTIONNÉS, SUIVANT LES EXIGENCES DE CHAQUE INDUSTRIE

CHARPENTES, POUTRES, LINTEAUX, PYLONES, etc.

**CHAUFFAGES A VAPEUR : Tuyaux à ailettes syst. SÉE, Purgeurs, Accessoires, etc.**

**RÉFRIGÉRANTS PULVÉRISATEURS** d'Eau de condensation, Syst. SÉE, brevetés S. G. D. G.  
Appliqués à plus de 80.000 chevaux de force motrice et donnant une grande économie d'eau. (34)

# L. MAHIEU & FILS

CHIMISTES BREVETÉS S. G. D. G.

117, Boulevard Gambetta, ROUBAIX (Nord)

## CORRECTION COMPLÈTE au PRÉALABLE ou à la MARCHÉ des eaux d'alimentation

SANS AUCUN APPAREIL MÉCANIQUE  
par l'emploi du

## TARTRIVORE CONCENTRÉ

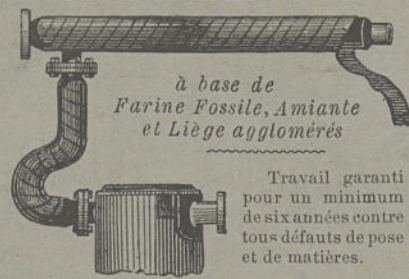
Produit liquide incolore à base de sucres végétaux

GARANTI NEUTRE

Avec un kilog. on épure 30,000 litres d'eau titrant 50° hydrotimétriques

## ENDUIT RÉFRACTAIRE CALORIFUGE MAHIEU ANTI-RAYONNANT

LE  
MEILLEUR  
DES  
ISOLANTS



MEILLEUR  
DES  
ISOLANTS

à base de  
Farine Fossile, Amiante  
et Liège agglomérés

Travail garanti  
pour un minimum  
de six années contre  
tous défauts de pose  
et de matières.

**GRAISSES POUR COURROIES EN CUIR & POUR COURROIES TISSÉES**  
Enduit-Cables \* Peinture-émail en toutes nuances (30)

# Ed. GUÉRIN & C<sup>ie</sup>

Rue Casimir-Giroud, à DOUAI (Nord)

## FONDERIES DE FER & DE BRONZE

Moulage en sable et en terre

SUR MODÈLES ET AU TROUSSEAU

Pièces en série

## CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES

Applications à l'Electricité

APPAREILS DE BRASSERIES

Minoteries et Mines

INSTALLATIONS D'USINES - TRANSMISSIONS

Réparations (35)

ANCIENNE MAISON LOUIS FONTAINE, FONDÉE EN 1832

# GRÉPELLE-FONTAINE \* Succ<sup>r</sup>, à LA MADELEINE-lez-LILLE (France)

ATELIERS DE CONSTRUCTION ET DE GROSSE CHAUDRONNERIE D'ACIER DE FER ET DE CUIVRE  
A LA MADELEINE-LEZ-LILLE ET A ROUBAIX

**Principales Récompenses :** Grands Prix à l'Exposition universelle de Bruxelles 1897. — Grands Prix à l'Exposition universelle d'Anvers 1894. — 2 Médailles d'or à l'Exposition universelle de Paris 1889. — Prix de Progrès à l'Exposition universelle de Bruxelles 1888. — Médaille d'Or à l'Exposition universelle de Barcelone 1888. — Grande Médaille d'or de la Fondation Kulmann en 1887, pour le plus grand progrès en distillerie. — Médaille d'Or grand module de la Société d'Agriculture de France 1886. — Médaille d'Or à l'Exposition universelle d'Anvers 1885. — Diplômes d'honneur, Médailles d'Or et un grand nombre d'autres récompenses de 1<sup>er</sup> ordre.

CONSTRUCTION ET ENTREPRISE DE DISTILLERIES, SUCRERIES, RAFFINERIES, GLUCOSERIES, FÉCULIERES, AMIDONNERIES, MALTOSERIES, BRASSERIES, SALINES, SAVONNERIES, RAFFINERIES DE POTASSE, DE PÉTOLE, FABRIQUES D'ETHER, D'AMMONIAQUE, DE TAPIOCA ET DE TOUTES AUTRES INDUSTRIES.

SPECIALITÉ pour les Installations de Distilleries et de Brasseries perfectionnées, Machines et Appareils pour la fabrication des Alcools et des Bières de qualité supérieure.

RECTIFICATION CONTINUE DES ALCOOLS donnant de 92 à 95 % d'alcools APPAREILS PERFECTIONNÉS pour la fabrication de l'éther (Brevetés extra-fins en 1<sup>er</sup> jet, moins de 1% de freinte et 50% d'économie de charbon (Brevetés S.G.D.G.) S.G.D.G.).

GÉNÉRATEURS de tout genre, à Bouilleurs intérieurs et extérieurs, SEMI-TUBULAIRES, TUBULAIRES, à tubes démontables et à doubles tubes (Brevetés S.G.D.G.)

GÉNÉRATEURS multibouilleurs (Brevetés S.G.D.G.) APPAREILS à teindre et à blanchir dans le vide, ou sous pression CHAUDIÈRES à tubes Galloway extérieurs et à tubes d'eau inéxplosibles (Brevetés S.G.D.G.) à volonté (Brevetés S.G.D.G.).

Privilege pour la circulation " DUBIAU " dans les chaudières augmentant beaucoup la vaporisation et le rendement. (35)



# LA REVUE NOIRE

ORGANE BI-MENSUEL DES INDUSTRIES DE LA HOUILLE ET DU FER

MÉDAILLE  
à l'Exposition Universelle  
de 1900

ABONNEMENTS D'UN AN : France, **20** francs; — Union postale, **25** francs.  
LES ABONNEMENTS PARTENT DU 1<sup>er</sup> & DU 16 DE CHAQUE MOIS

MÉDAILLE  
à l'Exposition Universelle  
de 1900

POUR LES ANNONCES, S'ADRESSER AUX BUREAUX : 33, RUE MEUREIN, LILLE  
*Les Abonnements et les Annonces sont payables d'avance et continuent sauf avis contraire*

**Sommaire.** **BULLETIN ÉCONOMIQUE :** Le projet de loi sur les concessions de mines ; Les revendications des mineurs ; Production houillère de la Grande-Bretagne en 1900 ; L'industrie minérale dans le Nord en 1900 (*suite*). — **BULLETIN INDUSTRIEL :** Les houillères à l'Exposition de 1900 (*suite*) ; Mines d'Ostricourt ; Mines de Marles ; Le lavage mécanique en Amérique ; Nécrologie ; Corps des mines ; Salaires des mineurs ; Mariage. — **BULLETIN COMMERCIAL :** France ; Belgique ; Allemagne ; Angleterre. — **BULLETIN FINANCIER :** Mines de Flines-lez-Raches (*suite*) ; Mines de l'Escarpelle (*suite*) ; — Tableau des valeurs minières et métallurgiques de France, revue des cours. — Tableau des valeurs minières et métallurgiques de Belgique, revue des cours. — Belgique : Charbonnages de Bois-d'Avroy ; Compagnie des Charbonnages belges. — **INFORMATIONS DIVERSES.**

## BULLETIN ÉCONOMIQUE

### Le projet de loi sur les Concessions de mines

Notre confrère lillois *La Dépêche* publie l'intéressant article ci-dessous que nous reproduisons à titre de document :

Le Gouvernement vient de déposer à la Chambre un projet de loi sur l'institution des concessions de mines, qui a pour but, d'après les termes mêmes dont se sert l'exposé des motifs, « de mettre, sans heurts, sans brutalité, notre législation minière en harmonie avec les idées et les nécessités modernes ».

Peut-être n'est-il pas sans intérêt de rechercher ce que représentent, pour le gouvernement qui préside à nos destinées, les « idées modernes » en matière de législation minière, surtout à l'heure où la propriété, en ladite matière, semble subir des assauts particulièrement répétés.

\* \* \*

Différents systèmes ont été soutenus en ce qui concerne la propriété des mines.

D'après un premier système, la propriété des mines doit appartenir au *propriétaire de la surface*. « La propriété du sol, dit l'article 552 du Code civil, emporte la propriété du dessus et du dessous ». Jusqu'à quelle profondeur doit s'étendre cette force d'accession du propriétaire de la superficie ? — *Usque ad inferos*, répondaient les jurisconsultes au temps où la langue juridique était encore le latin. — « Jusqu'au centre de la terre », répondent les jurisconsultes d'aujourd'hui.

Ce premier système est le système anglais.

D'après un second système, les mines, considérées comme des biens vacants et sans maître, seraient la propriété de l'Etat. Ici encore, c'est un article du Code civil, l'article 539, qu'on prétend appliquer : « Tous les biens vacants et sans maître, dit cet article, appartiennent au domaine public. »

C'était le système de l'ancien droit français.

Enfin, d'après un troisième système, les mines ne doivent pas être considérées comme biens vacants, mais comme des biens n'ayant jamais eu de maître et sont la propriété de celui

qui les découvre, de l'*inventeur*. Puisque ce n'est qu'après des recherches souvent longues et dangereuses, toujours aléatoires et coûteuses, que ce trésor recelé par les entrailles de la terre est mis à nu, n'est-il pas juste qu'on l'attribue à celui qui a eu l'audace de le chercher et le mérite de le trouver ? Alors que, d'après l'article 716 du Code civil, « toute chose cachée ou enfouie, sur laquelle personne ne peut justifier sa propriété et qui est découverte par le pur effet du hasard, appartient, au moins pour moitié, à l'heureux auteur de la découverte, comment celui qui découvre une richesse minière par l'effet de sa science et de ses travaux n'aurait-il droit à rien du tout ?

Ainsi l'a pensé le droit allemand en accordant la mine à l'inventeur.

\* \* \*

Quel est, de ces trois systèmes, celui que sanctionne la loi du 21 avril 1810, notre statut fondamental en matière de législation minière ?

Aucun des trois.

Le législateur français de 1810, s'inspirant d'une pensée utilitaire et dédaignant tous les principes, a considéré que la propriété d'une mine ne devait appartenir ni au propriétaire de la surface, ni à l'inventeur, ni à l'Etat, mais à quiconque est *le plus capable de l'exploiter*. Qui est-ce qui jugera de cette capacité ? C'est naturellement l'Etat, et par conséquent, la propriété minière a pour origine une décision de l'Etat ; mais, en accordant une concession, l'Etat n'agit pas comme propriétaire, il agit comme représentant de l'intérêt général.

Dans un paragraphe intitulé : *De la préférence à accorder pour les concessions*, la loi de 1810 dit : « Tout Français ou tout étranger, agissant isolément ou en société, a le droit de demander et peut obtenir, s'il y a lieu, une concession de mines... L'individu ou la société doit justifier des facultés nécessaires pour entreprendre et conduire les travaux... Le gouvernement juge des motifs ou considérations d'après lesquels la préférence doit être accordée aux divers demandeurs en concession, qu'ils soient propriétaires de la surface, inventeurs ou autres ». La loi, on le voit, laisse le gouvernement souverain juge dans le choix du concessionnaire.



Mais la concession une fois faite, il n'a plus rien à dire. L'acte de concession n'est pas la permission d'exploiter un bien dont l'Etat est propriétaire, c'est la création d'une propriété. « L'acte de concession, dit l'article 7 de la loi de 1810, donne la propriété de la mine, laquelle est, dès lors, disponible et transmissible comme tous autres biens et dont on ne peut être exproprié que dans les cas et selon les formes prescrits pour les autres propriétés ».

La propriété minière constitue donc, d'après la loi de 1810, une propriété distincte de la surface, ayant d'ailleurs tous les attributs du droit de propriété. Le propriétaire de la surface n'est pas de plein droit propriétaire du dessous. Toutefois, l'article 6 de la loi reconnaît qu'il peut prétendre à une certaine part « sur le produit des mines concédées » et l'article 42 veut que l'acte de concession détermine la forme suivant laquelle cette part lui sera attribuée.

De même, l'inventeur, lorsqu'il n'obtient pas la concession de la mine qu'il a découverte, a droit, en vertu de l'article 18, à une indemnité qui doit lui être versée par le concessionnaire et que fixe l'acte de concession.

\* \* \*

En quoi cette législation, qui date de 1810, ne correspond-elle plus aux « idées modernes » ?

Les uns lui reprochent de ne pas avoir fait la part assez belle à l'Etat. Pour eux, la propriété privée est un mal, et lorsque la Société a une aussi belle occasion d'accroître le domaine de la propriété collective, ils trouvent déraisonnable de ne pas en profiter. Etant d'avis que la propriété minière est celle qui, la première de toutes les propriétés, doit faire retour à la nation, ils veulent *a fortiori* conserver dans le domaine national les mines non encore appropriées. A ce langage, il n'est pas difficile de reconnaître les socialistes.

Les autres reprochent à la législation de 1810 d'avoir fait la part trop belle à l'Etat. Ils voudraient que celui-ci n'ait plus le droit de désigner arbitrairement le propriétaire de la mine, que la propriété de la mine soit désormais attribuée à celui que désigne, non pas la faveur du gouvernement, mais le mérite, — c'est-à-dire à l'inventeur. « La propriété qui repose sur l'invention n'est fille, ni de la force, ni du hasard, mais de la patience et du labeur, dit un éloquent partisan de cette réforme. Elle naît du génie de l'homme, créée par son intuition, fécondée par sa sueur : propriété deux fois sacrée parce qu'elle est la conquête et la récompense de ses efforts ! »

De ces deux critiques, si dissemblables, on pourrait croire, en lisant l'exposé des motifs du projet de loi gouvernemental, que c'est la seconde qui a inspiré le Gouvernement. « La désignation discrétionnaire, nous dit-il, est de nature à placer le Gouvernement et ses conseils dans des difficultés presque inextricables, lorsqu'il s'agit notamment de décider, au milieu d'ardentes compétitions, sans qu'il y ait des motifs bien déterminants pour justifier un choix ». Et ailleurs : « La prospérité nationale est intéressée à disposer du plus grand nombre possible de mines en exploitation et l'expérience a démontré que le plus sûr moyen de susciter la découverte de gîtes est de conférer la mine à l'inventeur ».

Détrompons-nous. Le texte même du projet ne correspond guère à ses prémisses. Voici ce qu'il porte :

Toute concession de mine est attribuée par adjudication publique entre concurrents préalablement agréés en conseil d'Etat, sur une somme payée au Trésor, en une fois ou en plusieurs annuités.

Celui des demandeurs en concession que le conseil d'Etat aura déclaré être l'inventeur pourra se faire attribuer la concession avant l'adjudication au prix fixé pour cette adjudication.

Dans le mois de l'adjudication, l'inventeur aura en outre le droit, par déclaration à la préfecture, de se faire attribuer la mine par préférence, aux conditions de l'adjudication.

C'est-à-dire que, sous prétexte de favoriser l'inventeur, le projet de loi gouvernemental consacre en réalité le principe socialiste de la mine appartenant à l'Etat. Car, à quel titre l'Etat ferait-il payer la concession minière, à quel titre l'Etat encaisserait-il la somme provenant de l'adjudication, sinon à titre de vendeur ? Et si on lui reconnaît le droit de vendre, comment ne serait-on pas amené à lui reconnaître aussi le droit de ne pas vendre, c'est-à-dire de conserver la propriété et d'assurer lui-même l'exploitation en passant par-dessus la tête de l'inventeur ?

N'est-ce pas, d'ailleurs, ce qui résulte du texte que nous venons de reproduire ? L'inventeur, nous dit-on, pourra se faire attribuer la concession « au prix fixé pour l'adjudication ». Qu'advient-il si le prix fixé pour l'adjudication est tel que non-seulement l'inventeur, mais nul autre ne puisse, sans imprudence, s'engager à le payer ? L'Etat pourra-t-il alors déclarer que personne n'ayant souscrit aux conditions de l'adjudication, il n'y a pas lieu à attribution ? Si oui, — et le silence du texte favorise cette interprétation, — le Gouvernement aura un procédé des plus commodes pour se débarrasser d'un inventeur gênant ou pour expérimenter le système de la mine à l'Etat.

On voit quel est le danger. Sous une apparence anodine, le projet de loi déposé par le Gouvernement insinue dans notre législation un détestable principe. Ayant la prétention de rendre notre statut minier plus favorable à l'inventeur, il l'expose en réalité à la concurrence des plus riches que lui et le menace d'une compétition plus redoutable encore : celle de l'Etat. Il ne met en harmonie notre législation minière avec les idées modernes que si, par idées modernes, on doit entendre celles des amis de M. Millerand.

MAURICE VANLAER.

## LES REVENDICATIONS DES MINEURS

Comme par enchantement, les grèves partielles d'Anzin et du Pas-de-Calais se sont éteintes lorsqu'on a su que la Commission du travail établissait le projet d'une réglementation du travail dans les mines et l'abaissement de la journée à huit heures par étapes successives. Certains membres influents des syndicats qui prétendaient être débordés par leurs troupes ont su très vivement alors leur faire reprendre le travail. C'est une constatation qui n'est pas sans valeur.

Depuis lors, le calme est partout revenu, au moins pour le moment et pour permettre aux mineurs de pouvoir mieux, sans doute, faire une bonne quinzaine Sainte-Barbe, ce que tous désirent.

Le projet de la Commission n'est pas encore définitivement établi.

La Commission de prévoyance sociale, qui étudie la question des retraites, n'a encore pris aucune décision. On sait que les mineurs réclament l'adoption du projet de loi Odilon-Barrot,



en disant que 10 à 12.000 mineurs seulement sont appelés à en profiter. Or, le Gouvernement estime que ce nombre sera d'environ 24.000, tandis que les C<sup>ies</sup> houillères prétendent qu'il sera de 30 000. Nous pensons, nous, que ce chiffre lui-même sera dépassé lorsque sera appliqué le projet de loi préparé sur la journée de huit heures et que, sans entrevoir d'augmentation de la production houillère, et par suite, du personnel, il y aurait environ 33.000 mineurs qui seraient appelés à bénéficier de la loi sur les retraites, lorsqu'elle produirait son plein effet.

### PRODUCTION HOUILLÈRE DE LA GRANDE-BRETAGNE EN 1900

La production houillère de la Grande-Bretagne en 1900 a été, par pays, la suivante, d'après la statistique générale du service des Mines (anthracite compris) :

	Tonnes de 1.016 kil.	Tonnes métriques.
Angleterre. . . . .	159.325.402	161.874.608
Pays de Galles . . . . .	32.618.995	33.140.899
Écosse . . . . .	33.412.204	33.644.999
Irlande . . . . .	124.699	126.694
	<u>225.181.300</u>	<u>228.784.200</u>

Le prix moyen de la tonne anglaise prise à la mine a été de 10 s. 9 d. 66, soit 13<sup>f</sup> 60. La valeur totale créée s'est élevée à 3.062.000.000<sup>f</sup> en chiffres ronds.

La production houillère de 1899, anthracite compris, avait été de 220.094.781 tonnes anglaises, représentant 223.616.297 tonnes métriques. Le prix moyen de la tonne anglaise prise à la mine avait été, pour cette année, de 7 s. 7 d. 03, soit 9<sup>f</sup> 50.

La production de l'anthracite en 1900 a été la suivante :

	Tonnes anglaises.	Tonnes métriques.
Pays de Galles. . . . .	2.203.468	2.238.723
Écosse. . . . .	226.943	230.574
Irlande. . . . .	92.739	94.223
	<u>2.523.150</u>	<u>2.563.520</u>

La valeur totale de l'anthracite sur le carreau des mines a été de 1.352.846 livres sterling, soit environ 34.091.729<sup>f</sup>.

Par bassins houillers, la production des mines a été celle-ci (production des carrières non comprises) :

	Tonnes anglaises.	Tonnes métriques.
Bassins écossais . . . . .	33.112.104	33.641.897
Bassin du Nord. . . . .	46.315.240	47.056.284
Bassin du Yorkshire. . . . .	52.112.715	52.946.518
Bassin du Lancashire et Cheshire . . . . .	25.541.659	25.950.326
Bassins du Midland. . . . .	20.873.735	21.207.715
Petits bassins détachés. . . . .	4.652.187	4.726.622
Bassin du Nord du Pays de Galles. . . . .	3.109.615	3.159.369
Bassin du Sud du Pays de Galles. . . . .	39.328.209	39.957.460
Bassins irlandais . . . . .	124.699	126.694
	<u>225.170.163</u>	<u>228.772.885</u>

## L'Industrie minérale dans le Nord

(SUITE)

**Mouvement des charbons.** — Nous croyons intéressant de donner quelques indications sur les conditions d'expédition et de transport des houilles crues, cokes et agglomérés de houille qui ont été vendus au public en 1900. Les expéditions se sont faites par chemins de fer, par bateaux ou par voitures suivant les proportions ci-après :

MODE D'EXPÉDITION	HOUILLE CRUE	COKE	AGGLOMÉRÉS
	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.
Quantités transportées par chemin de fer.	2.774.809	726.734	290.828
— par bateaux . . . . .	842.924	52.311	140.105
— par voitures . . . . .	139.958	7.647	3.404
Totaux. . . . .	<u>3.757.691</u>	<u>786.692</u>	<u>434.337</u>
Total général. . . . . 4.978.720 tonnes.			

**Consommation de la houille.** — Le tableau suivant fait connaître la consommation de la houille dans le département du Nord en 1899 et 1900, à l'exclusion de la consommation des chemins de fer d'intérêt général.

PROVENANCES	CONSUMMATION	
	en 1900	en 1899
	Tonnes.	Tonnes.
Houilles du Nord . . . . .	2.360.379	2.310.992
— du Pas-de-Calais . . . . .	3.595.697	3.451.910
— de Belgique . . . . .	1.258.576	1.088.525
— d'Angleterre. . . . .	62.352	11.226
— d'Allemagne. . . . .	1.376	1.070
Totaux . . . . .	<u>7.278.370</u>	<u>6.863.723</u>

Comme terme de comparaison, il est intéressant d'indiquer que la consommation de la France entière a été, en 1899, de 45.228.000 t. environ. Le département du Nord, qui occupe le second rang comme producteur, est de beaucoup le premier comme consommateur. La Seine, qui vient après lui, a consommé, en 1899, 4.326.000 t. et Meurthe-et-Moselle, 4.095.000 t.

**Personnel.** — Le tableau ci-dessous fait connaître le nombre des ouvriers occupés dans les mines en 1899 et 1900.

DÉSIGNATION	ANNÉES	
	1900	1899
Ouvriers du fond . . . . .	49.384	48.586
Ouvriers du jour . . . . .	6.085	5.989
Totaux. . . . .	<u>55.469</u>	<u>54.575</u>

On voit que, bien que la production soit restée à peu près constante d'une année à l'autre, le personnel s'est accru de près de 900 ouvriers.

**Production par ouvrier du fond.** — La production moyenne par ouvrier du fond, qui avait déjà baissé de 10 t. de 1898 à 1899, a subi en effet une nouvelle diminution notable, comme le montre le tableau ci-après :

COMPAGNIES	PRODUCTION ANNUELLE DE CHARBON MARCHAND par ouvrier du fond.	
	1900	1899
	Tonnes.	Tonnes.
Anzin . . . . .	296	308
Aniche. . . . .	328	345
Douchy . . . . .	301	287
Escarpelle. . . . .	284	287
Vicoigne. . . . .	359	384
Fresnes-Midi . . . . .	337	323
Azincourt. . . . .	184	188
Crespin . . . . .	130	165
Flines-les-Raches. . . . .	230	275
Marly . . . . .	131	»
Moyennes . . . . .	<u>292</u>	<u>304</u>

Le tableau ci-après fournit quelques renseignements intéressants sur le travail des ouvriers du fond.

COMPAGNIES	Nombre moyen de journées de travail par ouvrier du fond		Production moyenne de charbon marchand par journée d'ouvrier du fond	
	en 1900	en 1899	en 1900	en 1899
Anzin . . . . .	302	302	978 <sup>kos</sup>	1020 <sup>kos</sup>
Aniche. . . . .	299	298	1099	1157
Douchy . . . . .	303	302	993	949
Escarpelle. . . . .	300	300	948	957
Vicoigne . . . . .	299	299	1200	1286
Fresnes-Midi . . . . .	302	302	1416	1069
Azincourt . . . . .	300	308	645	640
Crespin . . . . .	294	296	443	556
Flines-les-Raches. . . . .	259	282	886	975
Marly . . . . .	303	285	433	»
Moyenne générale	<u>300</u>	<u>300</u>	<u>973</u>	<u>1014</u>

(A suivre).



## BULLETIN INDUSTRIEL

## LES HOUILLÈRES A L'EXPOSITION DE 1900

## COMPAGNIE DES MINES D'ANZIN (Nord)

(Suite.)

## ÉVITE-MOLETTES ÉLECTRIQUE DE LA FOSSE D'ARENBERG

La machine d'extraction de la fosse d'Arenberg a été munie d'un évite-molettes électrique étudié par M. Neu, ingénieur à Lille, d'après le principe suivant émis par la C<sup>ie</sup> d'Anzin :

« Pour que la cage ne puisse aborder les taquets avec une vitesse exagérée, il est indispensable que, dans la dernière partie du parcours, sa vitesse ne puisse, en aucun cas, être supérieure à une limite fixée d'avance et décroissant au fur et à mesure que la cage approche du jour. »

Cette limite a été tout d'abord établie comme suit :

A 80 mètres du jour, vitesse maxima	=	12 m.
A 60 — — — — —	=	10 m.
A 40 — — — — —	=	7 m.
A 20 — — — — —	=	4 m.
A 7 m. 50 — — — — —	=	2 m.
A l'arrivée sur les taquets	=	1 m. 50.
A 10 m. au-dessus de la recette	=	0 mètre.

Le mécanisme devait agir sur la valve d'arrivée de vapeur, située sur la conduite de vapeur avant le premier modérateur, et sur le tiroir du frein, sans empêcher de mettre rapidement la machine en grande vitesse au moment du départ.

En outre, il était stipulé que la valve d'arrivée de vapeur pourrait être fermée brusquement sans aucun inconvénient, à n'importe quel moment de la marche, et que le frein devrait être actionné d'autant plus doucement que la vitesse de la machine serait plus considérable, en vue d'éviter les ruptures d'organes.

Le schéma ci-contre représente le dispositif adopté par M. Neu pour répondre à ces desiderata divers.

Deux cadrans *A* et *B* indiquent, l'un, les vitesses de la cage montante, l'autre ses positions successives dans le puits. Des séries de plots correspondent, sur le cadran *A*, aux vitesses maxima admises et, sur le cadran *B*, aux positions de la cage fixées pour ces vitesses. Le plot de chaque vitesse est relié électriquement au plot de la position qui lui correspond. Des cadrans, le courant passe dans un solénoïde *D* qui commande la valve d'arrivée de vapeur. Si la vitesse de la cage n'est pas supérieure à la limite imposée, le courant passe régulièrement et la valve reste ouverte ; mais, dès que cette vitesse dépasse la limite, l'aiguille du cadran des vitesses n'est plus en communication avec le plot de ce cadran relié au plot de la position de la cage à ce moment, le courant ne passe plus et le solénoïde ferme la valve.

En même temps, un petit moteur électrique *F*, qui maintenait le frein desserré par le soulèvement du contrepoids, ne reçoit plus de courant et laisse redescendre le contrepoids en provoquant le serrage du frein. Mais le solénoïde porte un interrupteur *E* qui, tant qu'il est fermé, laisse passer directement le courant dans le moteur. Lorsqu'au contraire le solénoïde ne reçoit plus de courant, l'interrupteur *E* s'ouvre et le moteur n'est plus alimenté qu'à travers un rhéostat *R* dont les résistances, con-

nexées, par l'intermédiaire d'un cadran *C*, avec les plots de l'indicateur de position, augmentent au fur et à mesure que la cage s'approche du jour. Le courant d'alimentation du moteur étant ainsi de plus en plus faible, le moteur laisse retomber de plus en plus rapidement le contrepoids du frein.

Le frein peut, en outre, être serré à la main.

Les appareils étant étudiés pour fonctionner par rupture du courant, une interruption intempestive de celui-ci n'aurait d'autre résultat que d'arrêter inopinément la machine d'extraction.

## CHEVALET

La reproduction, à Paris, de la future fosse d'Arenberg, est complétée par le chevalet métallique de cette fosse.

Ce chevalet, dont nous reproduisons ci-contre une photographie prise pendant son montage, est exposé par son constructeur, M. Malissard-Taza. C'est une belle et imposante charpente, du type westphalien, trapue et résistante, capable en un mot de supporter, sans en souffrir, les efforts formidables qui se reporteront sur ses côtés, pendant l'extraction normale, et qui tendront à l'écraser ou le disloquer.

Le poids de ce chevalet est de 88 tonnes sans les molettes ni les taquets de réception.

L'axe des molettes est à 20 mètres au-dessus du plancher de la recette supérieure et à 28 m. 800 au-dessus du sol au niveau duquel se trouve établi le clichage inférieur ou recette des eaux et des matériaux.

Un élégant campanile s'élève sur le plancher des molettes et abrite celles-ci.

## NOTICE

**Historique.** — La Compagnie d'Anzin a publié, pour l'Exposition, une petite notice historique que nous allons également résumer.

Cette Compagnie voit son origine remonter au 1<sup>er</sup> juillet 1716. A cette date, se formait, en effet, une Société composée de MM. le baron Désandrouin, Pierre Taffin et quelques habitants de la région Fresnes-Vieux-Condé, pour rechercher la houille dans le Nord de la France.

Cette Société ayant trouvé du charbon maigre à Fresnes, le 3 février 1720, elle en commença l'exploitation tout en continuant ses recherches. Elle découvrit ensuite la houille grasse à Anzin, en 1734.

La Société Désandrouin devenant prospère, eut alors à compter avec les seigneurs hauts-justiciers du pays, qui, d'après la législation féodale en vigueur, se trouvaient légalement propriétaires des richesses minérales existant dans les terres de leurs ressorts.

Le prince de Croy et le marquis de Cernay, les seigneurs en question, voulurent donc exploiter eux-mêmes le charbon. Des procès s'ensuivirent, qui finalement aboutirent à une convention fusionnant les divers intérêts. Cette convention, c'est l'acte de formation, les statuts de la C<sup>ie</sup> des mines d'Anzin. Elle a été arrêtée et signée par les principaux intéressés, le 19 novembre 1757, et approuvée le 27 novembre de la même année, par quelques membres n'ayant pas assisté à la réunion du 19 ; elle est toujours en vigueur.

Après bien des vicissitudes, la C<sup>ie</sup> d'Anzin possède, depuis 1843, huit concessions houillères contiguës, d'une superficie totale de 28.088 hectares. En voici l'énumération :





Fig. 10. — Chevalet de la fosse d'Arenberg.

Concession de Vieux-Condé . . . . .	3.996 hectares
— de Fresnes . . . . .	2.073 —
— de Raismes . . . . .	4.819 —
— d'Anzin . . . . .	11.852 —
— de Saint-Saulve . . . . .	2.200 —
— de Denain . . . . .	1.344 —
— d'Odomez . . . . .	316 —
— d'Hasnon . . . . .	1.488 —
TOTAL . . . . .	28.088 hectares

Gisement. — De l'Est à l'Ouest, les concessions ont ensemble

près de 30 kilomètres de longueur, la largeur variant de 7 à 12 kilomètres ; on peut dire que tout cet immense espace est en terrain houiller productif.

Ce terrain est partout recouvert d'assises stériles appelées morts-terrains, formées d'alluvions quaternaires et de roches calcaires et argileuses. Les couches inférieures surtout sont fort argileuses et imperméables : ce sont les dièves. Le tourtia, dont nous avons déjà parlé à propos des concessions houillères du Pas-de-Calais, sépare ici aussi le terrain houiller des dièves.

L'épaisseur des morts-terrains varie de 4 à 5 mètres, au Nord, près de la frontière belge, à 100 mètres près de Denain et d'Anzin, et à 187 mètres près de Vicq.

L'une des particularités présentées par ces morts-terrains est l'existence, entre la fosse Lagrange et Denain, sur une longueur d'environ 15 kilomètres et une largeur d'environ 4 kilomètres, d'une formation très aquifère semblant appartenir au crétacé inférieur et composée de sables grisâtres à grains assez gros. Cette assise renferme une telle quantité d'eau qu'elle est connue maintenant sous le nom de torrent d'Anzin. L'eau en est fortement salée : 10 grammes de chlorure de sodium par litre ; on la considère comme un dernier vestige de la mer crétacée conservé dans une cuvette houillère.

Une partie de cette cuvette est aujourd'hui asséchée, mais on estime qu'elle contient encore près de 30 millions de mètres cubes d'eau.

C'est dans cette nappe que la fosse Bli-gnières a été creusée en 1893 par le procédé de la trousse coupante à travers 17 mètres de sables.

Comme dans les grandes concessions centrales du Pas-de-Calais, le gisement est divisé en deux parties bien distinctes par une grande faille principale orientée Est-Ouest, comme les couches de charbon. Les mineurs du pays l'appellent cran de retour. Au Sud de cette faille, on n'a encore trouvé que des charbons gras ; au Nord,

au contraire, on y rencontre presque exclusivement des maigres et des demi-gras ; il n'y a que dans la partie orientale du gisement, vers la Belgique, que les gras y succèdent régulièrement aux demi-gras.

**Charbons.** — Le gisement d'Anzin fournit les diverses catégories de houille, depuis le charbon maigre anthraciteux tenant de 7 à 9 % de matières volatiles, jusqu'au charbon gras à gaz, en contenant de 28 à 34 %, en passant par le 1/4 gras ou maigre flambant, le 1/2 gras, le gras à coke et le gras à longue flamme. Ces divers charbons sont d'ailleurs tous d'excellente qualité.



TABLEAU DE LA COMPOSITION DES DIVERS CHARBONS EXPLOITÉS PAR LA C<sup>ie</sup> D'ANZIN

Résultats moyens rapportés à la houille pure, déduction faite des cendres et de l'humidité.

DÉSIGNATION des DIVERSES VARIÉTÉS DE HOUILLE	Nombre de couches	Épaisseur totale	CARBONE			Hydro- gène	Azote et Oxygène	Pouvoir calori- fique théorique	EMPLOI  DE CES DIVERSES HOUILLES
			Fixe	Volatil	TOTAL				
Charbons maigres anthraciteux, faisceau de Vieux-Condé . . .	41	7.00	90	4.90	94.90	3.80	4.30	8200	Cuisson des briques et de la chaux, chauffage domestique par appareils spéciaux.
Charbons maigres flambants, faisceau de Fresnes-Midi . . .	42	9.40	86.63	4.02	90.65	3.76	5.59	8535	Chauffage des chaudières à vapeur en mélange avec une très faible pro- portion de charbon gras, chauffage domestique en foyers ouverts.
Charbon demi-gras, faisceaux de St-Louis, Thiers, Abscon . . .	48	9.30	86.20	6.00	92.20	4.00	3.80	8799	Qualité spéciale pour les chaudières tubulaires. Spéciaux pour chauffage domestique.
Charbon gras pour coke et forges, faisceau de St-Waast . . .	41	6.95	77.20	7.30	84.50	4.20	11.30	8276	Fabrication du coke — forges maré- chales, donnant le meilleur mélange avec les maigres flambants.
Charbon gras à longue flamme, faisceau de Renard-Sud . . .	10	7.00	75.74	6.01	81.75	5.41	12.84	8357	Fours à puddler et à réchauffer, très bon mélange avec les maigres flam- bants pour chaudières à vapeur.
Charbon gras pour gaz, faisceau de Renard-Nord et de la Cuvette . . .	8	5.50	69.39	15.56	84.95	6.35	8.70	9184	Gaz d'éclairage et gazogènes.

**Production.** — En 1720, la production des mines de Fresnes, de la Société Désandrouin, fut de 55 tonnes. En 1744, celle des mines de Fresnes et d'Anzin, de la même Société, fut de 39.685 tonnes ; elle atteignit 70.000 tonnes en 1752, 100.000 tonnes en 1756 et 102.000 tonnes en 1757, année de la formation de la Compagnie actuelle. En 1790, la production était de 310.000 tonnes. mais elle tomba, pendant les années qui suivirent, jusqu'à 65.000 tonnes en 1794. Ce n'est qu'en 1818 que l'on revint au chiffre de 1790. Depuis lors, la production progressa assez régulièrement ; elle dépassa pour la première fois le million en 1863, exactement 1.053.334 tonnes, et atteint son chiffre le plus élevé en 1898 : 3.168.907 tonnes, soit à peu près le dixième de la production totale de la France.

On peut faire une remarque assez curieuse au sujet de la production houillère de la C<sup>ie</sup> d'Anzin : c'est qu'au fur et à mesure qu'elle s'accroissait, le nombre de puits diminuait.

Au moment de la création de la Société, en 1757, 76 fosses avaient déjà été ouvertes ; sur ce nombre, il en restait seule-

ment 26, dont 16 servaient à l'extraction. De 1757 à 1791, la Compagnie en entreprit 70 de plus, dont 44 utiles et 26 inutiles. Ce fut en creusant la fosse Dutemple, en 1765, que le torrent fut rencontré pour la première fois. En 1857, pour une production de 919.187 tonnes, il y avait 24 puits d'extraction et 16 puits d'aérage ; en 1899, pour une production de 3.154.092 tonnes, il n'y a plus que 18 puits d'extraction et 25 puits d'aérage ou d'épuisement. En ce moment, la production annuelle par fosse dépasse 175.000 tonnes et les nouveaux sièges sont outillés pour produire, quand le gisement le permet, 250.000 à 300.000 tonnes.

**Usines annexes.** — La C<sup>ie</sup> d'Anzin possède 410 fours à coke ; 50 sont à récupération des sous-produits, système Smet-Solvay ; ils sont installés à la fosse Blignièrès. Les autres, de systèmes différents, sont placés à Saint-Waast, à la fosse Turenne et à la fosse Haveluy. La production totale de coke peut s'élever à 320.000 tonnes par an.

Diverses usines d'agglomération sont situées à Saint-Waast, à Anzin, à la fosse d'Audiffret-Pasquier et à la fosse Lagrange. Des presses Couffinhal, Biérix, Middleton et Robert peuvent y produire 1.050 tonnes de briquettes par 24 heures.

Des lavoirs Lührig et Coppée sont adjoints à ces établissements.

La C<sup>ie</sup> d'Anzin possède, en outre, d'importants ateliers de réparations et de constructions mécaniques, une chaudronnerie, une fonderie et des ateliers à bois.

Elle exploite un chemin de fer d'intérêt général de 37 kilomètres de longueur, allant de Somain à la frontière belge et à Péruwelz, auquel les fosses, les usines et la gare d'eau sont reliés par des embranchements qui ont également environ 37 kilomètres de longueur. La gare d'eau, très importante, est située à Denain.

Divers renseignements sur l'administration de la Compagnie et sur les institutions ouvrières fondées par cette dernière, complètent cette notice, terminée par une belle carte superficielle des concessions appartenant à la Société des mines d'Anzin.

(A suivre).

Le premier volume de notre étude :

### Les Houillères à l'Exposition de 1900

vient de paraître.

Il n'a été fait qu'une petite édition de

### Les Houillères à l'Exposition de 1900

laquelle restera unique.

Prix du tome I de

### Les Houillères à l'Exposition de 1900

10 francs.

## PETITES NOUVELLES

**Mines d'Ostricourt.** — Rendons à César ce qui appartient à César. Dans notre compte rendu de la visite faite aux fosses de la C<sup>ie</sup> d'Ostricourt par ses actionnaires, nous avons, paraît-il, fait erreur en attribuant à M. Coppée la paternité du beau lavoir de la fosse n° 3. Cet appareil, au contraire, a été, nous dit-on, entièrement étudié, construit et mis en marche par MM. Diéden et Kainskop, les constructeurs lensois si connus de matériel de mines.

Dont acte. Il est naturel que ces derniers protestent contre l'attribution à un autre constructeur d'une de leurs belles installations, qui a toujours donné complète satisfaction.



**Mines de Marles.** — M. Wuillot, ingénieur-directeur des services administratifs des mines de Marles, vient de se démettre de ses fonctions.

M. Wuillot était attaché à la Cie de Marles depuis 26 ans, où il occupa successivement les postes de sous-ingénieur, ingénieur, ingénieur en chef, et en dernier lieu, celui de directeur des services administratifs.

Le bruit circule que M. Wuillot va aller se fixer à Bruxelles, quittant définitivement le service des mines.

**Le havage mécanique en Amérique.** — A la dernière assemblée mensuelle de la Société industrielle du Nord de la France, à Lille, M. Lozé, l'un de ses membres, a fait une communication sur l'emploi des haveuses mécaniques dans les houillères américaines. Pour la circonstance, la Société avait envoyé des invitations aux ingénieurs des diverses Compagnies houillères de la région. Un certain nombre d'entre eux avaient répondu à l'appel de la Société.

M. Lozé possède à fond son sujet. Il l'a montré en tenant son auditoire sous le charme de sa parole et de sa conviction pendant près d'une heure et demie.

M. Lozé n'a guère abordé la question technique. Il s'est contenté de signaler, d'après des photographies, les types les plus connus de haveuses à chaîne ou à pic et de haveuses à plateau pour longues tailles : haveuses Harrisson, Sullivan, Ingersoll-Sergeant, Morgan-Gardner, Jeffrey, mues soit à l'aide de l'air comprimé, soit à l'aide de l'électricité. En quelques mots clairs et précis, il a suffisamment expliqué la façon de travailler de chacune de ces machines.<sup>(1)</sup>

Il s'est surtout attaché à faire ressortir pourquoi les haveuses ont pris une si grande extension dans certains bassins houillers des Etats-Unis, tandis que dans d'autres elles n'ont pas encore pénétré. Il a rappelé que ces machines n'avaient d'emploi jusqu'ici que dans les veines où la solidité du toit n'exige que peu ou pas de boisage et dont l'inclinaison ne dépasse pas 12 à 14° ; que dans l'exploitation par les haveuses des veines de charbon gras — il n'y a pas de haveuses dans les mines d'antracite, — on laisse environ 45 % du tonnage, etc.

Enfin, il a fait remarquer l'énorme extension que, depuis une dizaine d'années, l'emploi de ces machines avait permis de donner à la production houillère des Etats-Unis, ainsi que la diminution du prix de revient qui s'en est suivie. Divers graphiques indiquaient clairement ces résultats.

En passant, il a touché quelques mots du roulage mécanique souterrain et présenté quelques locomotives électriques de mines.

Enfin, il a terminé sa communication par un petit exposé, dont la conclusion était que, dans l'état actuel des choses et pour quelque temps encore, la concurrence faite par les charbons américains aux charbons européens en Europe ne doit pas être trop prise au tragique par les uns, ni ne doit pas exciter trop d'espoir chez les autres. Elle est beaucoup moins dangereuse qu'on veut bien le dire, la question du fret étant et devant rester encore un certain temps le plus grand obstacle au développement des exportations américaines.

En résumé, M. Lozé a su être très intéressant pour les profanes comme pour les initiés qui l'écoutaient, mais pour ces derniers, il n'a rien ajouté de nouveau aux connaissances qu'ils possédaient sur le sujet traité.

Bien qu'il ait eu soin, au début de sa communication, de faire remarquer qu'il n'entendait faire aucun rapprochement entre les résultats obtenus en Amérique et le retard apparent apporté dans la propagation du havage mécanique en France, M. Lozé n'en avait pas moins amené une grande partie de ses auditeurs à se demander pourquoi l'outillage, qui produit de si remarquables résultats aux Etats-Unis, n'en donnerait-il pas de semblables en France, et comme conséquence, à admettre la possibilité d'un emploi beaucoup plus général des haveuses dans notre pays pour compenser l'insuffisance de la production.

(1) Peut-être aurait-il pu cependant appeler davantage l'attention des assistants sur les appareils qui, tout en sous-cavant, se déplacent automatiquement le long du front de taille, comme la haveuse à disque Jeffrey et la haveuse glissante électrique Sullivan. Cette dernière surtout paraît, en effet, assez intéressante. Elle est relativement légère : son poids est de 800 kilos ; elle est susceptible d'emploi dans des couches inclinées ; elle n'exige qu'un espace de 1m20 entre le boisage et le front de taille pour faire une entaille de 4m50 de profondeur ; elle fait peu de menus par suite de la disposition particulière des griffes coupantes. L'espace nécessaire de 1m20 représentant la longueur du moteur, il est bien possible qu'on pourrait encore le réduire.

L'un des ingénieurs présents, M. Baily, directeur des services techniques des mines de Marles, a tenu à remettre les choses au point à ce sujet. Il a tout d'abord fait remarquer qu'à la Cie de Marles le roulage souterrain par locomotives électriques fonctionne en grand depuis plusieurs années, que des essais sérieux sont faits depuis 18 mois déjà avec des haveuses américaines, que ces essais ont donné partiellement des résultats satisfaisants, qui ont motivé, dans cette Compagnie, l'extension industrielle du procédé et qu'actuellement une quinzaine de ces machines y sont régulièrement employées. Malgré cela, il considère que l'usage des haveuses en France restera très limité parce que les gîtes houillers n'y sont pas assez réguliers, que les toits des veines manquent de dureté et nécessitent très souvent un boisage fort serré qui s'oppose à la translation des haveuses, et enfin, parce que les couches sont généralement fort inclinées. La Cie de Marles, ajouta-t-il, est une de celles qui, par les conditions de leur gisement, se trouvent les mieux placées pour utiliser les haveuses avec avantage, et malgré cela, on n'y en fera forcément qu'une application plutôt restreinte.

**Mariage.** — Nous apprenons le mariage de M. Germain Thiry, brasseur à Carvin, fils de M. Charles Thiry, ingénieur-directeur des mines de l'Escarpelle, avec M<sup>lle</sup> Thérèse Dumont.

Nous formons des vœux pour le bonheur des jeunes époux et adressons nos félicitations à leurs familles pour cet heureux événement.

**Nécrologie.** — Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Edgard Auguin, ingénieur civil des mines, directeur de la *Revue industrielle de l'Est*. Nous perdons en lui un excellent confrère, d'une honorabilité et d'une courtoisie parfaites, dont le talent était fort apprécié de tous ceux qui s'intéressent à notre belle industrie lorraine, dont il avait entrepris de défendre les intérêts.

Nous adressons à ses enfants et à toute sa famille nos plus sincères condoléances.

— On annonce également de Sclayn (Belgique) la mort de M<sup>me</sup> Delmiche, femme de l'honorable ancien directeur des mines de Drocourt, dont la grande générosité était bien connue de la population d'Hénin-Liétard.

**Corps des Mines.** — M. Lebreton, ingénieur ordinaire des mines, a été autorisé à accepter les fonctions d'ingénieur-conseil de la Société des Mines de Malfidano. M. Lebreton conservera la chaire d'exploitation des Mines à l'Ecole nationale supérieure des Mines. Ces dispositions ont eu leur effet à dater du 1<sup>er</sup> novembre 1901.

M. Babu, ingénieur ordinaire des mines de 1<sup>re</sup> classe à Paris, a été chargé du service de l'arrondissement minéralogique de Rouen, en remplacement de M. de Genouillac, admis à faire valoir ses droits à la retraite. Il remplira les fonctions d'ingénieur en chef.

M. Babu conservera les fonctions de commissaire technique adjoint pour le service des Mines, dans la Commission militaire de la navigation et des mines et restera titulaire de la chaire de chimie générale à l'Ecole nationale supérieure des Mines. Il continuera à résider à Paris.

Ces dispositions ont eu leur effet à dater du 10 novembre 1901.

**Salaires des Mineurs.** — Les salaires des mineurs du Sud du Pays-de-Galles viennent d'être diminués de 2 1/2 %.

## CHEMIN DE FER DU NORD

**Délivrance des cartes d'abonnement belges par les gares et stations du réseau du Nord.**

La Compagnie du Chemin de fer du Nord fera délivrer par toutes les gares et stations de son réseau, à partir du 1<sup>er</sup> décembre prochain, des cartes valables pendant 15 jours, donnant droit de circuler librement sur toutes les lignes de l'Etat Belge et du Nord Belge et d'effectuer un voyage d'aller et retour entre le point de départ et la frontière franco-belge.

Les prix qui seront perçus sont ceux des billets d'aller et retour ordinaires du Chemin de fer du Nord (tarif spécial n° 2) soudés aux prix belges ci-après : 72 francs 1<sup>re</sup> classe ; 49 francs en 2<sup>e</sup> classe ; 29 francs en 3<sup>e</sup> classe.

Les demandes de ces cartes doivent être adressées 48 heures au moins à l'avance, soit à la gare de départ, soit directement aux services commerciaux de la Compagnie du Nord (bureau des Voyageurs), 18, rue de Dunkerque ; elles doivent être accompagnées d'un portrait photographié d'environ 0,04/0,05.

Ces cartes seront valables sur les lignes françaises dans tous les trains qui



prennent réglementairement des voyageurs à plein tarif de la classe qui y est indiquée.

Sur les lignes belges, elles seront valables par tous les trains publics, à l'exclusion des trains internationaux déterminés par l'Administration des trains spéciaux et des trains de plaisir.

### BON MATÉRIEL A VENDRE

1 m. Corliss jumelle 26" X 48" condensation, C<sup>on</sup> Le Gavrian,  
 1 m. Corliss 24" X 48" condensation, C<sup>on</sup> Brasseur,  
 2 ch. semi-tubulaire de 150 m., C<sup>on</sup> Meunier } tubes démontables  
 1 — — 180 m. — }  
 1 locomotive tender, voie normale, 33 tonnes à vide,  
 1 — — — 10 — }  
 1 — — voie 1 mètre, 10 — } C<sup>on</sup> Corpet  
 2 — — — 8 — }  
 1 — — voie 800 6 — }  
 1 — — voie 600 5 — }  
 4 semi-fixes C<sup>on</sup> Cail et Fives-Lille de 50 à 70 ch<sup>x</sup>.

Grande quantité de machines, chaudières, bacs, poulies, soupapes, etc.

S'adresser à M. F<sup>d</sup> THÉBAULT, constructeur à Marly (Nord).

## BULLETIN COMMERCIAL

### FRANCE

**Charbons.** — Voici les résultats du mouvement commercial des combustibles minéraux pendant les dix premiers mois des années 1899, 1900 et 1901.

COMMERCE SPÉCIAL, C'EST-A-DIRE QUANTITÉS LIVRÉES A LA CONSOMMATION

#### IMPORTATIONS

		1901	1900	1899	
		Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	
HOUILLE	CRUE	Angleterre.....	5.831.270	6.110.590	4.805.090
		Belgique.....	3.696.820	3.752.800	3.080.780
		Allemagne.....	662.950	649.460	637.830
		Divers.....	38.800	65.480	8.410
		TOTAUX.....	10.229.840	10.578.330	8.531.810
	COKE	Belgique.....	500.300	600.110	523.200
		Allemagne.....	650.960	654.330	619.810
		Divers.....	38.080	28.490	26.410
	TOTAUX.....	1.189.340	1.282.930	1.169.420	
	Goudron et brai de houille.....		445.725	444.680	427.694

#### EXPORTATIONS

HOUILLE	CRUE	Belgique.....	298.450	441.650	503.670
		Italie.....	42.410	44.400	42.740
		Suisse.....	413.310	463.350	458.310
		Turquie.....	40	—	1.330
		Egypte.....	300	300	250
		Algérie.....	360	550	1.190
		Divers.....	72.700	402.500	97.130
		Approvisionnement français.....	147.630	200.480	206.520
		de navires étrangers.....	30.440	38.440	42.060
		TOTAUX.....	674.740	961.070	1.023.170
Coke.....		43.480	57.200	49.030	
Cendres de coke.....		3.550	4.040	3.230	
Goudron et brai de houille.....		48.342	48.901	20.812	

Comme il était facile de le prévoir, l'agitation des mineurs a eu une énorme répercussion sur nos importations de houille en octobre et, sans une réduction de 15.000 t. sur les arrivages américains, ces importations eussent été supérieures à celles du mois correspondant de 1900. En fait, elles ont été de 1.180.190 t. en octobre dernier contre 1.186.910 t. en octobre 1900. Etant

donné l'état déplorable de l'industrie, état qui n'existait pas encore l'année passée à pareille époque, on doit très vivement regretter cette recrudescence des importations et encore plus la néfaste action ouvrière qui l'a provoquée.

Non seulement les importations ont progressé, mais la production nationale elle-même a été poussée sans que la consommation française se soit accrue d'une tonne, l'incertitude du lendemain régnant toujours dans la plupart des industries.

Tous les consommateurs ont fait des provisions, il est vrai, la production et les stocks des charbonnages se sont facilement écoulés, les prix ont été très fermement maintenus et, d'après cela, il pourrait paraître que, comme toute, l'opération n'a pas été mauvaise pour l'industrie houillère. C'est vrai pour aujourd'hui, mais le sera-ce encore demain ? On peut en douter.

Pour nous, nous remarquons surtout, qu'alors que la réduction des importations était de 5 % en juillet dernier et de 8 % en août, elle est devenue nulle en septembre et en octobre. Si l'on tient compte de ce que la plupart des combustibles anglais sont relativement plus chers que les charbons français et de ce que le consommateur de notre pays n'avait aucune raison de faire d'importants achats, sauf celle de la crainte de la grève générale des mineurs, on peut admettre que la réduction des importations aurait encore dû progresser en septembre et en octobre. En admettant même qu'elle fût restée seulement de 5 %, on se rend compte que les menaces de grève générale ont fait entrer en France, pendant les deux mois considérés, 110.000 t. de charbons étrangers qui n'auraient pas dû y pénétrer. Et comme le mouvement s'est sûrement continué pendant la première quinzaine de novembre, on peut estimer à 150.000 t. au minimum la quantité de combustibles étrangers que les mineurs ont bénévolement introduite en France. Si, au contraire, nous avions compté que la réduction de 8 % se fût maintenue, au lieu de 150.000 t. nous en aurions trouvé 250.000.

Pense-t-on qu'un si important tonnage supplémentaire, absolument inutile encore une fois puisque la consommation industrielle est bien inférieure à celle de l'année dernière, ne va pas peser sur le marché ? Il serait peut-être intéressant de connaître à ce sujet l'avis du Comité fédéral des mineurs.

Nous avons donc francisé par le paiement des droits de douane 642.460 t. de houilles anglaises en octobre dernier contre 638.870 t. pendant le même mois de 1900. La Belgique nous a envoyé 461.570 t. au lieu de 456.400, l'Allemagne 70.830 t. au lieu de 71.050, et divers, dont les États-Unis, 5.330 t. au lieu de 20.590.

Pour les dix premiers mois de l'année courante, nos importations de houille n'accusent qu'un déficit de 348.500 t. par rapport à celles de la période correspondante de 1900, soit à peine 3,5 0/0.

Nos importations de coke sont en recul. Elles n'ont été que de 110.260 t. en octobre 1901 contre 133.150 t. en octobre 1900. La Belgique ne nous en a fourni que 48.520 t. au lieu de 55.860 t., l'Allemagne que 56.980 t. au lieu de 73.430, tandis que les autres pays nous en ont envoyé 4.760 t. au lieu de 3.860.

Nos exportations de houille commencent à reprendre. Elles ont été de 85.970 t. en octobre dernier contre 90.610 t. en octobre 1900. Nous avons expédié 39.000 t. en Belgique au lieu de 40.000 l'année dernière, 1.600 t. en Italie au lieu de 1.200 t., 16.500 t. en Suisse contre 15.900 t. 11.000 t. dans divers pays au lieu de 15.000 t., etc.

Nos exportations de coke restent toujours insignifiantes.

La quinzaine écoulée était à cheval sur la fête de Sainte-Barbe. La production et les expéditions ont été très vivement poussées pendant la première semaine, tandis que pendant la



seconde on a fêté joyeusement la patronne. Ces fêtes se sont partout fort bien passées et sans qu'on ait eu à remarquer un reste de l'excitation qui régnait parmi les mineurs pendant la quinzaine précédente, toutes les grèves partielles étant terminées et la grève générale définitivement ajournée.

La demande est restée bonne en combustibles pour foyers domestiques, surtout pour les bonnes qualités. Jusqu'à présent, cependant, la température n'a pas été trop rigoureuse et, de ce fait, la consommation ne s'est pas fort développée. Le marché a conservé sa fermeté des jours précédents, peut-être cependant aperçoit-on un léger ralentissement dans les ordres, mais il n'est pas très accusé et on peut le mettre sur le compte des fêtes.

Dans le Nord de la France, les tous-venants à forte composition valent de 20<sup>f</sup> jusqu'à 24 et 25<sup>f</sup> suivant qualité. Les gailletins et têtes de moineaux 1/2 gras et anthraciteux se tiennent de 32 à 35<sup>f</sup>. En charbons industriels, les prix sont également bien maintenus vers 11<sup>f</sup> pour les fines maigres, 13<sup>f</sup> pour les quart-grasses, 14<sup>f</sup>50 à 15<sup>f</sup> pour les grasses et les 1/2 grasses, 16 à 16<sup>f</sup>50 pour le tout-venant industriel. En disponible et par petites quantités, ce dernier est même vendu 17 et 17<sup>f</sup>50.

Il n'y a pas de changement dans le cours des frets. On reste à 6<sup>f</sup>75 de Lens pour Paris.

**Fontes, fers et aciers.** — Il semble qu'il y ait une tendance à traiter plus facilement les affaires en ce moment; ce n'est encore qu'à l'état d'indice, mais enfin il y a quelque chose en mieux. Il va sans dire que cette amélioration — si légère amélioration il y a — n'est encore nullement capable de relever les cours, qui restent assez faiblement défendus. A Paris, les fers marchands se cèdent maintenant à 15<sup>f</sup>25 et les poutrelles à 16<sup>f</sup>75. En forges, dans le Nord et l'Est, les fers semblent un peu plus fermes vers 15<sup>f</sup>, dans le Centre et la Loire, on les cède généralement en dessous de 18<sup>f</sup>.

Une récente assemblée générale des actionnaires de la Société de Vezin-Aulnoye a décidé d'augmenter le capital social de 13.500.000 francs, soit par l'émission d'actions nouvelles, soit au moyen d'un emprunt.

La Société de Pont-à-Mousson a traité récemment une fourniture de 1.200 t. de tuyaux de 600 m/m, pour la C<sup>ie</sup> du Gaz de Haarlem (Hollande). Cette Société a exporté 42 % de sa production de tuyaux en 1900-1901.

## BELGIQUE

**Charbons.** — Le marché charbonnier conserve sa bonne allure, principalement pour les charbons d'usage domestique et les charbons gras et flénus du Couchant de Mons, quoique cependant la demande de la France ait fortement diminué depuis que se sont à peu près évaporées les craintes de grève générale des mineurs. Les charbonnages se trouvent donc dans d'excellentes conditions pour renouveler les contrats prenant fin au 31 décembre. Ces contrats se rapportent presque totalement à des charbons industriels et, dans les conditions actuelles, ceux-ci jouissent d'une fermeté qu'ils ne connaissent plus depuis longtemps; dans les usines, le travail est d'ailleurs assez abondant pour que la demande de charbon soit assez bien soutenue. Il n'y a guère que les fines maigres et quart-grasses qui laissent à désirer au point de vue de l'écoulement.

Les cours des charbons industriels ne varient donc pas. Nous retrouvons à Charleroi les fines maigres vers 9<sup>f</sup>, les quart-grasses vers 11<sup>f</sup>, les demi-grasses vers 12<sup>f</sup> et les grasses vers 13<sup>f</sup>, les tout-venants industriels se tenant à 14<sup>f</sup>50. Dans le bassin de Mons, les fines sont à 14<sup>f</sup> et les tout-venants à 16<sup>f</sup>. Les tout-

venants pour usages domestiques sont très fermes de 20 à 24<sup>f</sup> suivant qualité, les gaillettes et têtes de moineaux demi-grasses et anthraciteuses conservant leurs prix de 32 à 33<sup>f</sup>.

Le syndicat des cokes tient le prix de 17<sup>f</sup> pour la Belgique, mais vient de fixer à 19<sup>f</sup> le prix des cokes qui seront vendus l'année prochaine dans le bassin lorrain-luxembourgeois. Pour le même bassin, le syndicat de la Ruhr, au contraire, a baissé ses prix de 250 en les ramenant à 18<sup>f</sup>75. On dit cependant que les métallurgistes n'accepteront pas ces prix et réduiront leur production de 50 0/0.

L'adjudication de briquettes pour la marine est remise au 11 décembre.

Ci-dessous, le tableau du mouvement commercial de combustibles pour les dix premiers mois des années 1900 et 1901.

PROVENANCES	HOUILLE		COKE	
	1901 tonnes.	1900 tonnes.	1901 tonnes.	1900 tonnes.
Allemagne . . .	1.405.844	1.372.674	144.741	183.670
Angleterre . . .	619.307	1.008.494	4.180	35.937
France . . . . .	296.554	447.263	10.898	23.120
Pays-Bas . . . .	30.562	33.646	—	—
Divers . . . . .	1.250	3.664	2.049	1.910
<b>Totaux . . . .</b>	<b>2.353.517</b>	<b>2.835.741</b>	<b>131.868</b>	<b>244.646</b>

DESTINATIONS	EXPORTATIONS			
	1901 tonnes.	1900 tonnes.	1901 tonnes.	1900 tonnes.
Allemagne . . .	258.462	258.473	86.030	91.323
Angleterre . . .	27.028	70.907	—	—
France . . . . .	3.069.542	3.192.758	457.625	542.122
Pays-Bas . . . .	207.726	264.464	24.120	33.627
Luxembourg . .	139.454	356.089	105.023	217.031
Suisse . . . . .	68.553	43.560	120	16.980
Etats-Unis . . .	28.358	48.130	9.805	2.000
Chili . . . . .	9.861	21.450	—	—
Russie . . . . .	4.737	3.910	—	—
Italie . . . . .	1.880	710	3.530	3.082
Divers . . . . .	65.456	72.387	7.012	1.405
<b>Totaux . . . .</b>	<b>3.821.057</b>	<b>4.332.938</b>	<b>693.265</b>	<b>907.570</b>

**Fontes, fers et aciers.** — Le travail est assez abondant dans les usines, grâce aux nombreuses adjudications qui ont eu lieu pour les chemins de fer de l'État, mais les cours n'ont aucune tendance à se relever, la concurrence étrangère étant toujours aussi vive. Les Allemands ont, paraît-il, vendu des poutrelles à profils normaux à 100<sup>f</sup> la tonne f. b. Anvers.

## ALLEMAGNE

**Charbons.** — La direction des mines fiscales de la Sarre vient de fixer les prix de ses charbons pour le 1<sup>er</sup> semestre de l'année 1902, dit la *Revue industrielle de Charleroi*. Il n'y a pas de changement pour les noisettes I de 35 à 50 m/m, pour les criblés de 50 à 80 m/m et pour les gaillettes, tandis que pour les autres qualités des baisses plus ou moins marquées ont été consenties comme suit : noisettes Luisenthal de 4-15 m/m, 100 marks, contre 110 m. pour le deuxième semestre 1901 ; Sulzbach, noisettes II de 13-35 m/m, 140 m. contre 139 m. ; Reden II, 114 m. contre 121 m. ; id. III, 88 m. contre 94 m. ; Reden Itzenplitz II de 15-35 m/m, 145 m. contre 149 m. ; id. de 4-15 m/m, 105 m. contre 115 m. ; Kohlwald III, 66 m. contre 76 m. ; Friedrichstahl I, 146 m. contre 154 m. ; id. II, 108 m. contre 114 m. ; id. III de 15-35 m/m, 140 contre 144 m. ; Götterborn II, 94 m. contre 102 m. ; id. III, 66 m. contre 76 m. ; id. de 35-50 m/m, 116 m. contre 126 m. ; Breteld II de 15-35 m/m, 140 m. contre 149 m., le tout par wagon de 10 t. pris à la mine.

Il a été produit par ces mines fiscales 865.602 t. pendant les vingt-sept jours ouvrables d'octobre dernier et expédié 873.751 t., contre respectivement 896.399 t. et 891.380 t. pendant le mois correspondant de l'année dernière. Il a été expédié 561.778 t. par



rail, 55.710 tonnes par eau et 55.752 t. par axe, tandis que 145.388 t. étaient absorbées par la consommation du coke.

Pour le quatrième trimestre de l'année, le syndicat westphalien a porté à 20 % la réduction théorique de la participation de ses adhérents, laquelle n'était que de 15 % jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre dernier. Malgré cette réduction, le syndicat est obligé de faire des efforts pour exporter une plus grande quantité de charbon. Pour y arriver, la direction a fait décider que *l'umtage*, c'est-à-dire la retenue à répartir entre tous les membres pour frais généraux et pertes éventuelles sur les ventes (retenue qui, du 1<sup>er</sup> octobre 1898 au 1<sup>er</sup> avril 1899, était de 8 %; puis du 1<sup>er</sup> avril 1899 au 1<sup>er</sup> avril 1900, de 6 1/2 %, mais qui n'était plus depuis le 1<sup>er</sup> avril 1900 que de 3 %), serait de nouveau augmentée et portée pour le dernier trimestre à 6 %. Cela permettra à la direction de vendre à l'étranger; de perdre sur cette vente, ce qui vaut encore mieux, tous calculs faits, pour l'ensemble des syndiqués, que de voir les commandes adressées par le syndicat à ses adhérents tomber encore au-dessous de la participatton déjà si notablement réduite.

Le syndicat, qui n'avait pas eu besoin de recourir à ce procédé en 1900, a pu accumuler une réserve de 1.250.000 marks; il la conserve soigneusement, en prévision d'éventualités plus sérieuses encore.

Bref, le marché allemand est entré, depuis le commencement du semestre en cours, dans une période de dépression, qui va encore en s'aggravant de jour en jour, comme le font nettement ressortir les statistiques de la production et de l'écoulement des charbons, ainsi que les rapports des divers syndicats de vente.

## ANGLETERRE

**Charbons.** — Sur le marché des frets, la demande est restée active. Les cours sont fermes.

On a coté pendant la quinzaine écoulée :

De la Tyne : Anvers 1.400 t. à 5<sup>f</sup>; Rouen 1.700 t. à 6<sup>f</sup>55; Granville 750 t. à 7<sup>f</sup>80; Alexandrie 3.600 t. à 6<sup>f</sup>55; Calais 1.400 t. à 5<sup>f</sup>; Naples 3.000 t. à 6<sup>f</sup>875; Pauillac 2.200 t. à 5<sup>f</sup>; Hambourg 1.500 t. à 5<sup>f</sup>30; Rouen 1.700 t. à 6<sup>f</sup>55; Bordeaux 2.600 t. à 5<sup>f</sup>30; Anvers 800 t. à 5<sup>f</sup>; Saint-Nazaire 3.100 t. à 4<sup>f</sup>50; Marseille 1.500 t. à 6<sup>f</sup>875; Gênes 3.600 t. à 6<sup>f</sup>55; Nice 2.100 t. à 7<sup>f</sup>25; Havre 1.300 t. à 5<sup>f</sup>30; Saint-Nazaire 2.000 t. à 4<sup>f</sup>50.

De Cardiff : Constantinople 3.000 t. à 6<sup>f</sup>55; Marseille 2.900 t. à 6<sup>f</sup>75; Caen 6<sup>f</sup>55; Saint-Nazaire 5<sup>f</sup>; Sables d'Olonne 1.650 t. à 5<sup>f</sup>50; Arcachon 8<sup>f</sup>; Havre 2.050 t. à 5<sup>f</sup>15; Alger 6<sup>f</sup>50; La Rochelle 5<sup>f</sup>; Saint-Nazaire 2.200 t. à 5<sup>f</sup>; Nantes 1.500 t. à 5<sup>f</sup>75; Brest 1.400 t. à 5<sup>f</sup>30; Honfleur 6<sup>f</sup>; Gênes 5.000 t. à 6<sup>f</sup>55; Alger 6<sup>f</sup>50, 7<sup>f</sup>25; Rochefort 5<sup>f</sup>75; Saint-Nazaire 5<sup>f</sup>375, 2.200 t. à 5<sup>f</sup>50, 2.000 t. à 5<sup>f</sup>30 et 5<sup>f</sup>; Chantenay 5<sup>f</sup>875; Caen 6<sup>f</sup>25, 6<sup>f</sup>55; Marseille 3.600 t. à 6<sup>f</sup>75; Oran 6<sup>f</sup>75; Havre 1.300 t. à 5<sup>f</sup>75; Havre, canal, 1.450 t. à 6<sup>f</sup>.

De Newport : Bordeaux 2.200 t. à 5<sup>f</sup>50; Saint-Brieuc 7<sup>f</sup>80; Bordeaux 3.000 t. à 5<sup>f</sup>.

De Blyth : Havre 1.200 t. à 5<sup>f</sup>50; Saint-Malo 1.300 t. à 6<sup>f</sup>55.

De Wear : Marseille 2.500 t. à 6<sup>f</sup>75.

De Swansea : La Rochelle 6<sup>f</sup>25; Rochefort 6<sup>f</sup>50; Bordeaux 3.500 t. à 6<sup>f</sup>, briquettes; Rouen 700 t. à 7<sup>f</sup>50; Saint-Nazaire 2.650 t. à 5<sup>f</sup>50; Caen 1.500 t. à 6<sup>f</sup>25; Charente 5<sup>f</sup>75 charbon, 6<sup>f</sup>75 briquettes; Brest 5<sup>f</sup>50; Chantenay 1.800 t. à 6<sup>f</sup>; Nantes 6<sup>f</sup>; Rouen 6<sup>f</sup>875; Caen 6<sup>f</sup>55.

Le marché charbonnier est, en général, très ferme, dans tous les districts. Les mineurs du Pays-de-Galles ayant accepté une diminution de salaires de 2 1/2 %, ont repris régulièrement le travail, et les cours des charbons de Cardiff sont revenus à leur niveau du mois d'octobre.

Newcastle, 3 décembre. — Les exportations ont sérieusement diminué pendant la première semaine qui nous occupe et le marché s'en est montré irrégulier; mais pendant la deuxième semaine, elles ont bien repris et les prix se sont à nouveau affermis. D'importants marchés de charbons à gaz ont été passés pour l'Italie; dans un cas, on a traité 100.000 t. à 20<sup>f</sup> c. i. f. à Gênes et, dans un autre, 30.000 t. à 11<sup>f</sup>875 la tonne f. b. Tyne plus la taxe; dans les deux cas, les livraisons doivent être faites au courant de l'année prochaine. Les chemins de fer danois ont acheté 30.000 t. de Northumberland à vapeur, à une firme locale d'exportation, au prix de 12<sup>f</sup>50 la tonne plus la taxe, f. b. Tyne, livrables de décembre à mars prochain. La Cie du gaz de Christiania a traité avec un charbonnage du Durham pour la fourniture, pendant les quatre premiers mois de 1902, de 10.000 t. de charbon à gaz, à 13<sup>f</sup>50 la tonne, plus la taxe, f. b. Tyne. Le marché du disponible est ferme en ce moment. Le meilleur Northumberland à vapeur est coté 13<sup>f</sup>50 à 14<sup>f</sup>75 la tonne, f. b. Tyne; le Northumberland non criblé vaut 11<sup>f</sup>25; les menus se tiennent fermement à 7<sup>f</sup>50. Le charbon à gaz est en hausse de 0<sup>f</sup>30 à 0<sup>f</sup>625, entre 15<sup>f</sup>625 et 16<sup>f</sup>; le Durham non criblé vaut 13<sup>f</sup>75 à 14<sup>f</sup>. Le charbon pour usages domestiques est ferme de 17<sup>f</sup>50 à 18<sup>f</sup>75 pour le premier choix et de 15<sup>f</sup>625 à 16<sup>f</sup>875 pour le deuxième. Les coques sont aussi très fermes; le coke de haut-fourneau faisant de 21<sup>f</sup>25 à 21<sup>f</sup>55 la tonne, rendue aux usines de la Tees et celui de fonderie se tenant de 22<sup>f</sup>50 à 23<sup>f</sup>125 f. b. Tyne.

Dans le Yorkshire, le marché charbonnier reste très ferme. A Barnsley, on cote : le gros Silkstone 18<sup>f</sup>75 à 19<sup>f</sup>325 et la deuxième qualité 13<sup>f</sup>75 à 15<sup>f</sup>; le Barnsley premier choix 15<sup>f</sup>625 à 16<sup>f</sup>25 et le second choix 13<sup>f</sup>75 à 14<sup>f</sup>325. Les bons charbons à vapeur s'obtiennent de 11<sup>f</sup>875 à 12<sup>f</sup>50 et 13<sup>f</sup>125. Les railways ont traité à 11<sup>f</sup>25 la tonne de gros pour fournitures à livrer l'année prochaine. En charbons à gaz, la demande est bonne et les prix sont également bien tenus. Il en est de même pour toutes les sortes de charbons menus. Le bon coke ordinaire est coté 12<sup>f</sup>50 à 13<sup>f</sup>125 la tonne sur wagon aux fours.

Cardiff, 3 décembre. — Le marché est resté assez mal tenu pour les gros charbons de vapeur. Cependant, l'Amirauté demande des prix pour un tonnage qui s'élèverait, croit-on, de 400.000 à 500.000 t.; on pense que le prix net moyen sera de 18<sup>f</sup>125 à 18<sup>f</sup>50. Les semi-bitumineux du Monmouthshire sont toutefois très bien demandés, en bonnes qualités surtout, lesquelles font 19<sup>f</sup>375 à 20<sup>f</sup> pour le premier choix et 0<sup>f</sup>625 à 1<sup>f</sup> de moins pour le deuxième. Les meilleurs charbons à vapeur de Cardiff se tiennent de 20<sup>f</sup> à 20<sup>f</sup>625; la deuxième qualité est payée 18<sup>f</sup>75 à 19<sup>f</sup>375 et la troisième 18<sup>f</sup>125 à 18<sup>f</sup>75, tous en baisse de 0<sup>f</sup>625 à 1<sup>f</sup>. Les meilleures qualités de menus sont tombées entre 11<sup>f</sup>25 et 11<sup>f</sup>875, tandis que les seconds choix valent 1<sup>f</sup>25 de moins. MM. Moxey, Savon and Co ont vendu, pour l'Italie, 100.000 t. de gros Cardiff première qualité et 40.000 t. de meilleurs menus de Cardiff, livrables à Gênes pendant l'année prochaine; le gros Cardiff a été traité à 27<sup>f</sup>20 la tonne c. i. f. Gênes et le menu à 18<sup>f</sup>125.

Sur les charbons bitumineux, il y a un peu de changement dans le sens d'une hausse. Le Rhondda n° 3 est coté : gros 20<sup>f</sup>625 à 21<sup>f</sup>, le tout-venant 16<sup>f</sup>875, le menu 13<sup>f</sup>75 à 14<sup>f</sup>375, et le n° 2 : gros 16<sup>f</sup>875 à 17<sup>f</sup>50, tout-venant 13<sup>f</sup>125 à 13<sup>f</sup>75, menu 10<sup>f</sup>625 à 11<sup>f</sup>25. Les transactions sont actives en briquettes pour prompt chargement; les meilleures sortes valent 18<sup>f</sup>75 à 19<sup>f</sup>375. Le coke reste bien demandé; le spécial de fonderie vaut 32<sup>f</sup>50 à 33<sup>f</sup>125 et le bon ordinaire 5<sup>f</sup> de moins.

A Swansea, les prix de l'antracite se maintiennent sans changement.

**Fontes, fers et aciers.** — A Middlesbrough, le marché des fontes reste déprimé. La fonte Cleveland n° 3, la fonte n° 4



et la fonte d'affinage sont payées 54<sup>f</sup>375. Or, les producteurs prétendent qu'ils n'ont pas de bénéfice, étant donné que le prix du coke se maintient de 21<sup>f</sup> à 21<sup>f</sup>25. Dans ces conditions, il ne serait pas étonnant de voir encore éteindre sous peu un certain nombre de hauts-fourneaux. La fonte écossaise est beaucoup plus chère, on la paie environ 70<sup>f</sup> à Glasgow. A Middlesbrough, la fonte truitée est à 54<sup>f</sup> et la fonte blanche à 53<sup>f</sup>45. Par contre, la fonte hématite reste rare et les numéros mélangés valent 87<sup>f</sup>50. Dans les magasins Connal, il y a 136.000 t. de fonte Cleveland. Les exportations sont faibles.

Le marché des fers et aciers finis n'est pas non plus très animé. Les commandes sont beaucoup moins abondantes depuis quelque temps ; toutefois, le travail n'en est pas encore affecté dans les usines. Les barres de fer ordinaire valent 15<sup>f</sup>625, moins 1 1/2 % d'escompte, les tôles d'acier pour navires 15<sup>f</sup>, les gros rails 13<sup>f</sup>75.

## BULLETIN FINANCIER

COUPONS DÉTACHÉS. — 15 novembre : Béthune, coupon n° 75, brut 75 fr., net : nominative 72 fr., porteur 67 fr. 82. — Vicoigne (action entière), 500 fr., net. — Vicoigne (le vingtième), 25 fr., net.

1<sup>er</sup> décembre : Aniche, net 22 fr. — Marles 70 %, 27 fr. net.

1<sup>er</sup> décembre : Denain et Anzin, coupon n° 33, brut 12 fr. 50. net, nominative 12 fr., porteur 11 fr. 40. — Liévin, coupon n° 12, 50 fr. net.

COUPONS ANNONCÉS. — 5 décembre : Epinac, 104 fr. 17.

31 décembre : Escarpelle, 40 fr.

2 janvier 1902 : Albi, 25 fr. — Ferfay, 37 fr. 50.

15 février : Bruay, 14 fr.

## MINES DE L'ESCARPELLE

(Suite)

La bowette Nord au niveau de 310 mètres est arrivée à la distance de 1.858 mètres du puits avec avancement de 380 mètres ; elle a recoupé : 1° à 1.495 mètres, une 8<sup>me</sup> veine de 0<sup>m</sup>58 de puissance ; 2° à 1.564 mètres, une 9<sup>me</sup> veine de 0<sup>m</sup>65 de puissance. La bowette d'aérage de 233 est avancée jusqu'à la rencontre de la 6<sup>me</sup> veine, à 1.245 mètres du puits. Au jour, il a été procédé à la réfection complète du sas à air qui était en bois ; il a été reconstruit en fer et en maçonnerie pour le mettre à l'abri du feu.

*Fosse N° 2.* — Ce puits, qui n'était plus utilisé que d'une façon intermittente pour l'épuisement des eaux des travaux de la fosse N° 6, va être consacré d'une manière permanente à l'aérage de ces travaux ; un ventilateur Rateau de 40<sup>m</sup>3 par seconde, semblable à celui de la fosse N° 4, y est en cours d'installation, et sera prochainement mis en route. Nous obtiendrons ainsi un aérage plus puissant tout en améliorant les conditions d'extraction de la fosse N° 6, affectée jusqu'ici à la fois à l'extraction et à l'aérage.

*Fosse N° 3.* — Le déhouillement des charbons gras est à peu près terminé ; seule, la Grande-Veine possède encore quelques chantiers en exploitation. Au Nord, nous exploitons, par le niveau de 346, les veines demi-grasses N° 2, Grand-Amédée, Petit-Amédée et Nord bis. La bowette d'aérage du niveau de 245 a été poussée très activement ; 907 mètres de galerie ont été creusés, tant par le puits que par un point d'attaque pris dans la veine Grand-Amédée. Cette galerie a recoupé les veines ci-après : à 551 mètres, la veine Amable-Marc, avec une ouver-

ture de 2 mètres et une puissance utile de 1<sup>m</sup>30 ; à 668 mètres, la veine Saint-Clément de 0<sup>m</sup>68 d'ouverture et 0<sup>m</sup>48 de puissance utile ; à 708 mètres, la veine Saint-Édouard de 0<sup>m</sup>90 d'ouverture et 0<sup>m</sup>65 de puissance utile ; à 738 mètres, une veine de 0<sup>m</sup>60 d'ouverture et 0<sup>m</sup>49 de puissance utile, non assimilable aux veines déjà reconnues. Des taquets hydrauliques ont été installés au niveau de 346 mètres, afin de faciliter les manœuvres de l'accrochage.

*Fosse N° 4.* — La production a été diminuée systématiquement à cause de l'épuisement des ressources de ce puits : la différence de tonnage a été intégralement compensée par l'accroissement de production des fosses 5 et 7. Nous terminons le déhouillement du faisceau du Sud et nous continuons au couchant l'exploitation des veines Eugénie, Alfred, Grande-Veine et 28. La bowette Sud a été arrêtée à 1.502 mètres du puits dans des terrains peu consistants, en attendant l'établissement d'un serrement métallique permettant de fermer rapidement la galerie dans le cas où une venue d'eau importante se déclarerait en approchant des terrains de recouvrement. La bowette Nord au niveau de 420, partant de la veine N° 15, a été reprise et continuée au delà de la veine N° 28 ; elle arrive à 572 mètres de la veine N° 15 et à 657 mètres du puits. Nous avons commencé l'installation d'un ventilateur Rateau de 40<sup>m</sup>3 par seconde pour les fosses 4 et 5 : il remplacera le Guibal actuel, qui, réparé, servira d'appareil de secours.

*Fosse N° 5.* — L'exploitation des veines E, F et I par le niveau de 333 a été terminée et la portion de la veine N° 7 à enlever par cette fosse touchée à sa fin. Le nouvel étage de 540 mètres poursuit le déhouillement des N°s 6, 11, 12 et 15. Nous avons installé deux nouveaux générateurs et construit deux bâtiments à usage d'ateliers et de magasin.

*Fosse N° 6.* — La production de ce siège a été alimentée par les veines N°s 4, 5, 6 et 16. La bowette Sud du niveau de 300 mètres, arrêtée à 1.154 mètres de la fosse N° 2, a été tout récemment reprise pour reconnaître les terrains dans la direction du sondage d'Auby, dont il sera parlé tout à l'heure, et arrive à la distance de 1.224 mètres de la fosse N° 2. A 1.220 mètres, nous avons recoupé une veine de charbon gras de 1<sup>m</sup>80 d'ouverture et 1<sup>m</sup>50 de puissance, dont la composition se rapproche de celle de la veine Mathilde de la fosse N° 7.

*Fosse N° 7.* — Nous avons continué l'exploitation des veines Théo et Mathilde de l'ancien faisceau et des veines N° 1 et N° 5 du faisceau supérieur. Nous avons, en outre, commencé des travaux préparatoires dans la 6<sup>me</sup> veine.

(A suivre).

## MINES DE FLINES-LES-RACHES

(SUITE)

Une salle de machines destinée à abriter ce compresseur, la machine motrice du criblage et de la dynamo ainsi que le ventilateur, sont en construction. Le groupe des chaudières a été augmenté de deux générateurs et d'un réservoir de vapeur, le bâtiment des chaudières permettra d'abriter deux nouvelles chaudières, ce qui portera à 8 le nombre de générateurs de cette fosse.

Voir la suite à la page 446.



TABLEAU des derniers cours des valeurs minières et métallurgiques de France au 5 Décembre pour les valeurs cotées aux Bourses de Lille et de Lyon et au 30 Novembre pour les autres.

LES LETTRES PLACÉES DANS LA COLONNE DES COURS INDIQUENT LES BOURSES OÙ LES VALEURS SONT COTÉES : P SIGNIFIE PARIS ; L, LILLE ; Ly, LYON ; M, MARSEILLE ; B, BRUXELLES.

ACTIONS											
TITRE S créés	TITRES en circulat.	Valeur nominale	DESIGNATION DES VALEURS	COURS	Dernier dividende	TITRE S créés	TITRES en circulat.	Valeur nominale	DESIGNATION DES VALEURS	COURS	Dernier dividende
CHARBONNAGES						Forges, Hauts-Fourneaux, Acieries					
6.000	6.000	500 t.p.	Albi.....	L 1.250	1900 brut 50 ..						
72.000	62.240	"	Aniche (240 <sup>e</sup> de denier) .....	809	00-01 net 44 ..	6.000	6.000	500 t.p.	Acieries de Firminy .....	Ly 2.310	00-01 150 ..
28.800	28.800	1/28.830	Anzin (centième de denier) ..	-5.425	1900 net 320 ..	20.000	20.000	500 t.p.	— de France.....	P 660	00-01 50 ..
6.000	5.940	"	Azincourt.....	680	1900 brut 40 ..				—	L .....	—
30.000	30.000	500 t.p.	Blanzay.....	950	99-00 brut 50 ..	40.000	40.000	500 t.p.	— de Longwy.....	P 830	00-01 50 ..
"	"	500	Bouches-du-Rhône.....	M 293	1900 " 6 25				— de St-Etienne.....	Ly 1.610	00-01 90 ..
300.000	300.000	1/300.000	Bruay (100 <sup>e</sup> act. prim.).....	L 514	00-01 net 27 50				Alais (Forges).....	P 285	1900 25
18.000	17.000	1/18.000	Béthune (6 <sup>e</sup> act. prim.).....	-3.595	00-01 brut 150 ..	13.500	13.500	500 t.p.	Aubrives-Villerupt.....	B 350	96-97 18 80
3.500	3.500	1.000 t.p.	Campagnac.....	-1.500	1900 brut 70 ..	2.000	2.000	1.000	Biache-St-Waast.....	-3.850	00-01 160 ..
23.200	23.200	1/23.200 t.p.	Carmaux.....	P 1.380	1900 brut 65 ..	1.800	1.800	500	Chasse (Fonderies).....	Ly 1.350	00-01 70 ..
3.945	"	500 t.p.	Carvin.....	L 2.130	00-01 brut 130 ..	37.000	37.000	"	Châtillon-Commentry.....	- 875	1900 50 ..
"	"	1/19.725	Carvin (5 <sup>e</sup> act. prim.).....	L 441	00-01 brut 26 ..	6.000	6.000	500	Chiers (Hauts-Fourneaux).....	B 307 50	99-00 net 27 43
10.000	10.000	500 t.p.	Clarence (La).....	577	" " " "	"	"	"	Commentry-Fourchamb.....	Ly 780	1900 50 ..
60.000	60.000	1/60.000	Courrières (30 <sup>e</sup> act. prim.).....	-2.370	1900 brut 125 ..	"	"	"	Creusot.....	-1.700	98-99 85 ..
22.000	22.000	125 t.p.	Crespin.....	120	" " " "	20.000	20.000	500 t.p.	Denain-Anzin.....	L 965	1900 brut 37 50
18.220	18.220	200	Douchy.....	-1.200	1900 brut 110 ..	4.800	4.800	250 t.p.	Tôleries de Louvroil.....	B 347 50	00-01 60 ..
1.800	"	1.000 t.p.	Dourges.....	-24.700	1900 brut 1000 ..	1.200	1.200	500 t.p.	Espérance, à Louvroil.....	B 1.875	00-01 net 192 ..
"	"	1/180.000	Dourges (100 <sup>e</sup> act. prim.).....	235	1900 brut 10 ..	24.000	24.000	500 t.p.	Forges, Acieries, Nord et Est	P 1.435	00-01 80 ..
3.500	3.500	1.000 t.p.	Drocourt.....	-2.715	00-01 brut 75 ..	3.600	3.600	500 t.p.	Forges de Vireux-Molhain.....	B 375	00-01 " ..
2.400	2.400	1/2400	Epinac.....	825	00-01 brut 104 17	"	"	"	Franche-Comté.....	Ly 260	00-01 20 ..
28.865	28.865	100	Escarpelle (1/5 act. prim.).....	920	00-01 net 40 ..	"	"	"	Horme et Buire (nouveau).....	- 130	1900 9 ..
3.500	3.500	750 t.p.	Ferfay.....	740	00-01 brut 37 50	"	"	"	La Chalassière.....	- 650	99-00 50 ..
6.000	6.000	500	Ferques.....	370	" " " "	"	"	500 t.p.	Acieries de la Marine.....	P 1.352	00-01 65 ..
6.000	6.000	500	Flines-lez-Raches.....	729	00-01 brut 25 ..	6.000	6.000	500 t.p.	Maubeuge (Hts-Fourneaux).....	L 643	1900 brut 70 ..
"	25.500	250 t.p.	Grand-Combe.....	M 1.220	1900 brut 50 ..	18.000	18.000	500	Micheville (Acieries).....	B 690	99-00 45 18
"	"	"	Haute-Loire.....	P 750	1899 " " " "	2.925	2.925	700 t.p.	Pont-à-Mousson.....	N .....	99-00 100 ..
300.000	300.000	1/300.000	Lens (centième act. prim.).....	580	00-01 net 30 ..	4.250	4.250	1.000	Saulnes.....	B 3.690	1900 net 250 ..
29.160	29.160	1/29.160	Liévin (1/10 <sup>e</sup> act. prim.).....	-2.300	00-01 net 80 ..	8.000	8.000	500 t.p.	Villerupt-Laval-Dieu.....	B 350	99-00 25 ..
9.000	9.000	500 t.p.	Ligny-lez-Aire.....	440	1900 brut 20 ..				ATELIERS DE CONSTRUCTION		
80.000	80.000	1/80.000	Loire.....	Ly 265	1900 brut 10 ..				Ateliers de La Madeleine... L .....	"	"
32.000	32.000	"	Marles 70 0/0 (20 <sup>e</sup> act. pr.).....	L 1.815	1900 brut 133 ..				Cail..... P 175	"	"
16.000	16.000	"	— 30 0/0 (20 <sup>e</sup> act. pr.).....	-1.730	1900 net 126 ..				Chantiers de la Gironde... — 576	1900 30 ..	
6.000	6.000	500	Marly.....	660	" " " "				— de la Loire..... — 940	00-01 50 ..	
4.000	"	500 t.p.	Meurchin.....	-11.900	00-01 brut 900 ..				Dyle et Bacalan..... B 284	97-98 30 ..	
"	"	1/20.000	Montrambert.....	-2.339	90-01 brut 180 ..				Fives-Lille..... P 374	"	"
80.000	80.000	1/80.000	Ostricourt.....	L 881	1900 brut 47 ..				Forges de la Méditerranée... — 778	1900 35 ..	
6.000	6.000	500 t.p.	Péronnière (La).....	L 1.133	" " " "				Nord de la France..... B 400	99-00 48 ..	
"	15.600	100 t.p.	Rive-de-Gier.....	560	1900 brut 28 ..				Levallois-Perret..... P 70 25	99-00 15 ..	
80.000	80.000	1/80.000	Rochebelle.....	Ly 48 50	1900 brut 30 ..	15.000	15.000	500	Franco-Belge (matériels).... B 418 75	00-01 30 ..	
"	12.000	500	Roche-la-Molière.....	500	1900 net 85 ..				Fonderie Durot-Binauld... L 151 50	1900 brut 6 ..	
"	36.000	100	Saint-Etienne.....	-1.750	1900 net 85 ..				Chaudronner. Nord France L 505	1900 brut 33 20	
80.000	80.000	1/80.000	Sincey-le-Rouvray.....	475	1900 brut 25 ..						
1.840	1.840	100 t.p.	Thivencelles.....	L 40	90-97 5 ..						
5.000	5.000	500 t.p.	Vicoigne-Nœux.....	-390	1876 " " " "	16.000	16.000	500			
4.000	"	1.000 t.p.	Vicoigne-Nœux (20 <sup>e</sup> act. prim.).....	-22.000	00-01 net 1.000 ..	1.000	1.000	100 t.p.			
"	"	1/80.000		-1.102	00-01 net 50 ..	2.000	2.000	"			

## REVUE DES COURS

Lille, 5 décembre. — La Bourse de Lille a fait preuve d'une très grande fermeté pendant la quinzaine écoulée. D'une part, les craintes de grève générale se sont momentanément évanouies ; d'autre part, le marché charbonnier est encore dans une situation des plus satisfaisantes, les prix actuellement pratiqués restant bien rémunérateurs. On en déduit que les résultats de l'exercice en cours seront sensiblement les mêmes que ceux de l'exercice écoulé, et cette opinion provoque de nombreux achats. Par ces résultats, il ne faut évidemment pas comprendre les bénéfices nets, qui seront certainement inférieurs à ceux de l'année précédente, mais les dividendes qui, dans bien des cas, pourront encore être maintenus. Notre place devient, d'ailleurs, de plus en plus solidaire des autres, et lorsque la situation est bonne à Paris et à Bruxelles, il est extrêmement rare qu'il n'en soit pas de même à Lille. C'est la conséquence forcée de l'admission de nos bonnes valeurs houillères à la cote parisienne : Lille a perdu son indépendance. Au point de vue de la facilité des transactions, la chose n'est peut-être pas mauvaise, mais il faut se résoudre à voir les crises politiques ou financières avoir maintenant leur répercussion à Lille comme à Paris.

Les plus-values ont porté sur l'ensemble de la cote dans d'assez grandes proportions, les avances sont généralement considérables. Aniche bénéficie de 9 fr. à 809, ex-coupon de 22 fr. ; ce coupon représente le 1<sup>er</sup> dividende semestriel de l'exercice en cours, il fait prévoir le même dividende total, 44 fr., que pour l'exercice écoulé. Anzin, bien demandé, gagne 215 fr. à 5425, Azincourt 44 fr. à 680, Bruay 20 fr. à 514, Béthune 145 fr. à 3593, Carvin 10 fr. à 2130 et son 5<sup>e</sup> 16 fr. à 441. La Clarence, également mieux partagée, a rattrapé 56 fr. à 577. Courrières s'avance aussi de 56 fr. à 2370, Crespin de 2 fr. à 120, Douchy de 65 fr. à 1200, le 100<sup>e</sup> Dourges de 8 fr. à 235. L'Escarpelle progresse de 30 fr. à 920, Ferfay de 20 fr. à 740, Lens de 20 fr. à 580. Liévin est en plus-value de 80 fr. à 2300, coupon de 50 fr. (solde du dividende) détaché. Marles 70 0/0 à également détaché, le 1<sup>er</sup> décembre, un coupon de 27 fr. représentant l'intérêt du capital de 1<sup>er</sup> établissement, il est néanmoins encore en gain de 67 fr. à 1815. Marles 30 0/0 bénéficie aussi de 30 fr. à 1730, Marly de 10 fr. à 660, Meurchin de 410 fr. à 11900 et son 5<sup>e</sup> de 109 fr. à 2399, Thivencelles de 5 fr. à 390. Le 20<sup>e</sup> Vicoigne-Nœux est en hausse de 93 fr. à 1102. Au sujet de la C<sup>e</sup> des mines de Vicoigne et Nœux, nous apprenons que l'émission d'obligations que

le Conseil d'administration avait été autorisé à faire par l'Assemblée générale du 28 octobre dernier, a eu un réel succès. Les souscriptions d'actionnaires seuls, auxquels un droit de préférence était réservé pendant huit jours, ont dépassé le montant de l'émission de telle sorte qu'à la répartition, il n'a pu être accordé que 80 0/0 de la demande. C'est là une nouvelle preuve de la confiance bien méritée que les actionnaires ont toujours eue dans cette Société. Nous reproduisons un peu plus loin d'intéressants extraits du rapport du Conseil d'administration à l'Assemblée générale du 28 octobre.

Flines, Ferques, Ostricourt sont fermes sans changement. En recul, nous n'avons à signaler que Drocourt qui perd 85 fr. à 27 15 et Ligny qui fléchit de 10 fr. à 440.

Sur les valeurs charbonnières du Centre et du Midi, la tendance est restée plus indécise. Carmaux s'est avancé de 25 fr. à 1380, la Loire de 25 fr. à 265, la Péronnière de 30 fr. à 560, Saint-Etienne de 23 fr. à 475. Epinac a subitement fait un bond en avant considérable et dépassé le cours de 1.000 fr. à Paris ; pour une extraction de 132.000 t., la C<sup>e</sup> d'Epinac a réalisé 658.382 fr. 47 de bénéfice sur lesquels 250.000 fr. sont distribués en dividende à raison de 104 fr. 17 brut par action ; la situation financière de cette Compagnie est bonne. Les Houillères d'Auhun sont cotées 139 fr. Cette Compagnie, a réalisé 751.469 fr. 95 de bénéfices pendant le dernier exercice, contre 614.846 fr. 01 pendant l'exercice ; elle distribue 11 fr. de dividende par action, comme l'année dernière.

Blanzay, plus offert, recule de 65 fr. à 950, la Grand-Combe de 5 fr. à 1220, Montrambert de 6 fr. à 881, Rochebelle de 5 fr. à 500, Roche-la-Molière de 35 fr. à 1750.

En valeurs métallurgiques, le marché s'est sensiblement amélioré. Saint-Etienne gagne 110 fr. à 1610, Alais 15 fr. à 285, Châtillon-Commentry 50 fr. à 875, Creusot 24 fr. à 1700, Denain et Anzin 60 fr. à 965, ex-coupon de 12 fr. 50, Maubeuge bénéficie de 42 fr. à 643, Saulnes de 240 fr. à 3500. Nous disons autre part que la Société de Vezin-Aulnoye est autorisée à augmenter son capital, actions et obligations, de 13.500.000 francs.

Les Acieries de France fléchissent de 60 fr. à 660, celles du Nord et de l'Est de 14 fr. à 1435, celles de la Marine de 43 fr. à 1352. Villerupt-Laval-Dieu perd 100 fr. à 350.



TABLEAU des derniers cours des valeurs minières et métallurgiques de Belgique cotées à la Bourse de Bruxelles au 2 Décembre

ACTIONS						ACTIONS					
TITRES créés	TITRES en circulat.	Valeur nominale	DÉSIGNATION DES VALEURS	COURS	Dernier dividende	TITRES créés	TITRES en circulat.	Valeur nominale	DÉSIGNATION DES VALEURS	COURS	Dernier dividende
<b>CHARBONNAGES</b>						<b>EXERCICE</b>					
7.000	7.000	1/7.000	Abhooz, à Herstal.....	280	1890 25	3.500	3.500	1/3.500	Poirier.....	545	1900 60
4.032	4.032	1/4.032	Aiseau - Presles.....	1.270	00-01 200	4.000	4.000	1.000	Produits au Flénu.....	4.050	1900 600
9.600	9.600	1/9.600	Amercœur.....	1.700	00-01 250	13.400	13.400	500	Réunis de Charleroi.....	950	1900 100
21.950	21.950	100	Anderlues.....	930	00-01 90	3.553	3.553	1/3.553	Rieu-du-Cœur.....	947 50	1900 150
11.720	11.720	1/11.720	Bernissart.....	455	1900 90	3.000	3.000	700	Sacré-Madame.....	3.475	1900 300
12.000	12.000	500	Bois d'Avroy.....	532 50	1900 75	16.000	16.000	1/16.000	Strépy-Bracquegnies.....	1.125	1900 »
4.500	4.000	500	Bonne-Espérance-Batterie.....	1.020	1900 100	16.000	16.000	1/16.000	Trieu-Kaisin.....	747 50	00-01 130
9.000	9.000	»	Bonne-Fin.....	790	1900 100	15.666	15 666	500	Unis-Ouest de Mons.....	430	1900 50
8.000	8.000	500	Bray-Maurage.....	133 75	»	3.900	3.900	500	Wériser.....	850	00-01 100
4.000	4.000	1/4.000	Carabinier.....	310	1900 35	<b>Forges, Hauts-Fourneaux, Aciéries</b>					
5.000	5.000	250	Centre de Jumet.....	650	00-01 100	8.000	8.000	250	Aiseau (forges).....	70	00-01 »
21.200	20.489	500	Charbonnages Belges.....	388	1900 60	2.000	2.000	500	Alliance (forges).....	597 50	00-01 40
4.000	4.000	1/4.000	Chevalières à Dour.....	1.540	1900 150	20.900	20.000	500	Angleur (aciéries).....	350	00-01 »
3.000	3.000	500	Concorde (Réunis de la).....	1.410	1900 150	4.000	4.000	1.000	Athus (Hauts-Fourneaux).....	970	00-01 60
12.000	8.426	1/12.000	Couchant du Flénu.....	165	1900 15	30.000	30.000	500	Aumetz-la-Paix.....	92	00-01 »
10.500	10.500	500	Courcelles-Nord.....	1.740	1900 250	15.000	15.000	400	Baume et la Crorière.....	70	00-01 »
20.000	20.000	1/18.000	Espérance-Bonne-Fortune.....	572	00-01 80	6.000	6.000	500	Bonehill (Usines).....	274	99-00 35
3.000	3.000	»	Falissalle.....	845	1900 160	2.200	2.200	500	Charleroi (fabrique de fer).....	467 50	00-01 »
4.400	4.200	1/4.400	Falnuée.....	217 50	00-01 25	3.000	3.000	1/3.000	Châtelet (laminoir) priv.....	215	00-01 »
8.000	8.000	1/8.000	Fontaine-Lévêque.....	940	1900 150	1.825	1.825	1/1.825	— ord.....	100	00-01 »
4.000	4.000	250	Forte-Taille.....	150	00-01 15	15.000	15.000	500	Cockerill.....	1.945	00-01 100
4.800	4.800	1/4.800	Gosson-Lagasse.....	1.110	1900 160	4.000	4.000	250	Drampremy (laminoirs).....	245	1900 »
3.650	3.650	1/3.650	Gouffre.....	1.125	1900 100	15.000	15.000	1/15.000	Espérance-Longdoz ord.....	205	99-00 25
7.680	7.680	1/7.680	Grande-Bacnure.....	985	00-01 115	4.000	4.000	250	Gilly (forges, us. fond.).....	447 50	00-01 25
4.032	3.715	500	Grand-Buisson.....	1.940	00-01 280	7.390	7.390	1/7.390	Grivegnée.....	590 50	00-01 40
5.000	5.000	500	Grand-Conty et Spinois.....	375	1900 50	4.400	4.400	500	Halanzy (Hauts-Fourneaux).....	445	00-01 35
2.500	2.500	1/2.500	Gde machine à feu Dour.....	2.525	00-01 200	2.300	2.300	500	La Louvière (Hauts-Fourneaux).....	252 50	00-01 »
12.000	12.000	1/12.000	Grand-Mambourg.....	690	1900 100	2.600	2.600	500	Liégeoises (forges et tôl.).....	670	00-01 »
10.000	10.000	1/10.000	Haine-Saint-Pierre.....	182 50	1900 30	2.000	2.000	500	Maraix (forges).....	700	00-01 »
20.000	20.000	250	Hasard.....	298	1900 40	9.000	9.000	1/9.000	Marcinelle-Couillet.....	270	00-01 »
2.000	2.000	1/2.000	Herve-Vergifosse.....	1.000	1900 125	10.000	10.000	500	Monceau-Saint-Fiacre, cap.....	605	00-01 25
15.000	15.000	1/15.000	Horloz.....	890	00-01 125	9.600	9.600	»	— ord.....	430	00-01 20
3.000	3.300	»	Hornu et Wasmes divid.....	7.400	1900 1000	3.000	3.000	500	Musson (Hauts-Fourneaux).....	633	00-01 50
30.000	30.000	1/30.000	Houillères-Unies Charleroi.....	187	00-01 20	25.000	25.000	1/25.000	Ougrée-Marihaye.....	950	00-01 70
9.720	9.720	1/9.720	Houssu.....	355	00-01 40	2.000	2.000	500	Phénix à Châtelineau.....	535	00-01 25
12.800	12.800	1/12.800	Kessales à Jemeppe.....	925	1900 120	8.000	8.000	1.000	Providence.....	1.900	00-01 50
14.000	14.000	1/14.000	La Haye.....	805	00-01 100	11.000	11.000	100	St-Victor (forges, lam.).....	94	1900 »
25.800	25.800	1/25.800	La Louvière, Sars-Long.....	337 50	1900 40	5.300	5.300	1.000	Sarrebrück (forges de).....	6.000	00-01 150
4.200	4.200	1.000	Levant du Flénu.....	4.075	1900 400	3.000	3.000	500	Sud-Châtelineau (Hauts-Fourneaux).....	335	1900 30
2.000	2.000	500	Lonette privilégiées.....	175	»	5.006	5.006	1.000	Thy-le-Château.....	226	00-01 »
3.400	3.400	»	— ordinaires.....	53 75	»	27.500	27.500	500	Veizin-Aulnoye.....	320	00-01 »
2.274	2.274	500	Maireux et Bas-Bois.....	630	1900 75	<b>ZINC, PLOMB</b>					
5.000	5.000	1/5.000	Marchienne.....	760	1900 100	20.000	20.000	1/20.000	Asturienne des mines.....	4.555	1900 260
4.608	4.608	1/4.608	Mariemont.....	2.105	01-01 250	25.500	25.500	100	Austro-Belge.....	252	00-01 5
2.400	2.400	1/2.400	Masses-Diarbois.....	898	00-01 180	3.000	3.000	500	Nebida.....	860	00-01 50
12.000	12.000	250	Midi de Mons.....	14 25	»	15.000	15.000	200	Nouvelle-Montagne (1/5e).....	290	1900 »
2.112	2.112	1/2.112	Minerie.....	505	1900 70	6.000	6.000	200	Prayon.....	505	1900 35
10.000	10.000	1/10.000	Monceau-Bayemont.....	790	1900 100	2.000	2.000	250	— jouiss.....	310	1900 22 50
4.500	4.500	1.000	Monceau-Fontaine.....	4.075	1900 400	112.500	112.500	80	Vieille-Montagne (1/10e act.).....	545	1900 45
5.000	5.000	1/5.000	Noël-Sart-Culpart.....	875	00-01 175						
7.200	7.200	1/7.200	Nord de Charleroi.....	2.175	1900 112 50						
5.280	5.280	1/5.280	Ormont.....	590	1900 90						
15.000	15.000	1/15.000	Patience-Beaujone.....	740	00-01 80						
8.000	8.000	1/8.000	Petit-Try.....	950	00-01 100						

REVUE DES COURS

Bruxelles, 2 décembre. — La Bourse a fait preuve d'une bonne fermeté pendant toute la quinzaine. Les nouvelles industrielles sont d'ailleurs moins mauvaises maintenant. Les charbons sont bien tenus à des prix encore fort rémunérateurs et la métallurgie est mieux alimentée depuis quelque temps.

Sur les valeurs charbonnières, les transactions ont été abondantes et faciles; toutefois, des réalisations assez nombreuses se sont produites qui n'ont cependant pas entraîné toute la cote dans un même mouvement de recul, puisque nous trouvons encore un assez grand nombre de titres en plus-value.

Ainsi Aiseau-Presles regagne 70 fr. à 1270, Amercœur 30 fr. à 1700, Bonne-Fin 15 fr. à 790, Carabinier 22 fr. 50 à 310, Courcelles-Nord 50 fr. à 1740, Falnuée 12 fr. 50 à 217 50. La Grande-Bacnure progresse aussi de 60 fr. à 985, Grand-Buisson de 40 fr. à 1940, Herve-Vergifosse de 25 fr. à 1000, Hornu-et-Wasmes de 15 fr. à 7400, Kessales de 15 fr. à 925, La Haye de 25 fr. à 805, Mariemont s'avance de 55 fr. à 2105, Nord de Charleroi de 90 fr. à 2175, Ormont de 20 fr. à 590, Patience-Beaujone de 10 fr. à 740, Poirier de 18 fr. à 545, Rieu-du-Cœur de 37 fr. 50 à 947 50, Sacré-Madame de 75 fr. à 3475, Wériser de 80 fr. à 850.

Les réalisations ont amené des moins-values sur beaucoup de titres de charbonnages, principalement sur les gros. Abhooz perd 10 fr. à 280, Bernissart 45 fr. à 455, Bray-Maurage 16 fr. 25 à 133 75, Centre de Jumet 22 fr. 50 à 650. Les Chevalières reculent de 10 fr. à 1540, Fontaine-Lévêque de 20 fr. à 940, Gosson-Lagasse de 15 fr. à 1110, Gouffre de 65 fr. à 1125. La Grande-Machine à feu fléchit de

50 fr. à 2525; cependant l'assemblée générale des actionnaires a décidé de distribuer 200 fr. de dividende et de rembourser 200 fr. par action comme amortissement du capital; pour une production de 220.400 t., le bénéfice net s'est élevé à 1.519.728 fr. 78 y compris un solde de 24 fr. 03 de l'année précédente. Grand-Mambourg rétrograde aussi de 30 fr. à 690, Levant du Flénu de 55 fr. à 4075, Monceau-Fontaine de 50 fr. à 4075, Noël-Sart-Culpart de 49 fr. à 875, Petit-Try de 50 fr. à 950, les Réunis de Charleroi de 60 fr. à 950, Strépy-Bracquegnies de 25 fr. à 1125.

Les valeurs métallurgiques ont fait l'objet d'une bonne recherche, la cause en est dans la plus grande alimentation des usines et dans la fermeté qui semble réapparaître sur les marchés sidérurgiques allemand et américain. Alliance gagne 12 fr. 50 à 597 50, Angleur 10 fr. à 350, Athus 130 fr. à 970, Cockerill 80 fr. à 1945, Gilly 32 fr. 50 à 447 50, Grivegnée 30 fr. à 590, Halanzy 30 fr. à 445, Maraix progresse de 85 fr. à 700, Marcinelle-Couillet de 20 fr. à 270, Ougrée-Marihaye de 20 fr. à 950, le Phénix de 32 fr. 50 à 535, la Providence de 150 fr. à 1900, Sarrebrück de 225 fr. à 6000.

Sur les zincs, la fermeté a également prévalu. L'Asturienne bénéficie de 205 fr. à 4555, l'Austro-Belge de 41 fr. à 252, la Nebida de 155 fr. à 860, la Nouvelle-Montagne de 35 fr. à 290, Prayon de 35 fr. à 505, la Vieille-Montagne de 20 fr. à 545. On affirme qu'une entente s'est enfin conclue entre les principaux producteurs européens de zinc, pour maintenir les cours par la réduction de la production.



Le terrassement du carreau est continué progressivement ; toutes les voies principales sont montées.

**Terrains.** — Dans le courant de l'exercice, le domaine s'est accru de 3 hectares 21 ares et atteint actuellement 26 hectares 25 ares.

**Usine à boulets.** — La production de boulets a atteint dans l'exercice 29.859 t., en augmentation de 9.745 t. (soit 48 %) sur l'exercice précédent. Nous nous efforçons encore de développer cette production en conservant à nos boulets la pureté et la cohésion qui les font unanimement apprécier. Un bassin à brai a été construit à côté de l'usine.

**Vente et emploi des charbons.** — Stock au 30 juin 1900, 236 t.; extraction de l'exercice, 145.715 t.; ensemble, 145.951 t., sur lesquelles 846 t. ont été vendues par voitures, 60 394 t. par wagons, 23.389 t. par bateaux, 26.989 t. à l'usine à boulets, 3.075 t. à la fosse n° 2. 114.693 t. ont donc été vendues; en outre, 15.050 t. ont été consommées ou distribuées gratuitement aux ouvriers et employés de la Compagnie, soit en tout 129.743 t. Stock au 30 juin 1901, 16.208 t.

**Personnel.** — Le chiffre du personnel n'a pas sensiblement varié, il comprend : Fosse n° 1, 693 personnes; Fosse n° 2, 88 personnes; ensemble, 781 personnes. Le personnel s'est montré calme dans le cours de cet exercice et n'a pas été entraîné par la grève qui, en octobre, a atteint pendant quelques jours un certain nombre de charbonnages du Pas-de-Calais et du Nord.

Nous avons eu cependant à supporter dans cet exercice une augmentation très sensible des charges ouvrières. La prime

directe payée aux ouvriers en augmentation des salaires proprement dits, qui était de 4,66 % des salaires pendant l'exercice 1899-1900, est passée à 13,66 % pendant cet exercice par suite des augmentations successives accordées par la Conférence d'Arras aux dates des 1<sup>er</sup> avril et 1<sup>er</sup> novembre 1900. Il en est résulté une augmentation dans les versements que nous sommes obligés de faire pour la caisse de secours, la caisse de retraites, l'assurance contre les accidents, ces versements étant un tant pour cent des salaires. La prime et les versements réunis ont été de 22 % des salaires pour cet exercice au lieu de 13,20 % sur l'exercice dernier, soit une augmentation de près de 95.000 fr. ou 0 fr. 65 par tonne. De sorte que, si nous tenons compte de toutes les sommes payées dans cet exercice en dehors des salaires proprement dits, aux ouvriers ou à leur profit, sous forme de prime directe, versements aux caisses de secours, de retraites, à l'assurance contre les accidents, charbon distribué gratuitement, nous arrivons à une somme de 240.800 fr., soit 25 % des salaires ou 1 fr. 65 par tonne.

Il est intéressant de rappeler ces chiffres au moment où, par de nouvelles lois : accidents, retraites, délégués mineurs, on se dispose à aggraver encore les charges qui pèsent sur l'industrie minière.

Vous verrez par les résultats obtenus que notre directeur, M. Silie, a justifié toutes les espérances que nous exprimions l'année dernière. Nous nous faisons un plaisir de le remercier de son activité et de son dévouement. Nous remercions aussi tout notre personnel dont nous n'avons qu'à nous louer.

(A suivre.)

## MINES & MÉTALLURGIE

### Principaux Fournisseurs & Maisons recommandées

(V. A. Voir aux Annonces).

#### Accumulateurs électriques

C<sup>ie</sup> GÉNÉRALE ÉLECTRIQUE, rue Oberlin, Nancy (V. A.).

#### Appareils de levage

A. VERLINDE, 20-22-24, rue Malus, Lille (Nord). (V. A.).

#### Appareils photographiques

L. MAIRESSE, 39 bis, rue Pauvrière, Roubaix; 6, rue des Ponts-de-Comines, Lille. (V. A.).

#### Appareils pour mines

C<sup>ie</sup> FRANÇAISE THOMSON-HOUSTON, 10, rue de Londres, Paris. (V. A.).

#### Ascenseurs et Monte-Charges

THOMAS-JÉSUPRET, 39, rue Roland, Lille (Nord). (V. A.).  
A. VERLINDE, 20-22-24, rue Malus, Lille (Nord). (V. A.).

#### Banques

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS, 96, rue Nationale, Lille. (V. A.).

#### Câbles de mines

A. STIÉVENART, à Lens (Pas-de-Calais).  
VERTONGEN et HARMÉGNIES, à Aubry, par Flers-en-Escrebieux (Nord).  
PELON et ROGER, 76, av. de la République, Paris. (V. A.).

#### Calorifuges

L. MAHIEU et fils, 117, boul. Gambetta, Roubaix. (V. A.).  
HENRY LA BURTHE, 20, avenue Herbillon, St-Mandé (près Paris). (V. A.).

#### Canalisations d'eau

A. DEGOIX, 44, rue Masséna, Lille (Nord).

#### Chaudronnerie

P. VILLETTE, 39, rue de Wazemmes, Lille.  
Ad. BAVAY, à Marly (Nord).

#### Chauffage

V. HUGLO, ingénieur-constructeur, 90, rue Racine, Lille (V. A.).

#### Ciment armé de métal déployé

Auguste FIÉVET et Victor D'HALLUIN, 60, boulevard des Ecoles, Lille. (V. A.).

#### Compresseurs d'air

MESSIAN-LENGRAND, 71, r<sup>te</sup> du Cateau, Cambrai (Nord).  
DUJARDIN et C<sup>ie</sup>, 82, rue Brûle-Maison, Lille (Nord).

#### Compteurs à eau

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES POMPES WORTHINGTON, 43, rue Lafayette, Paris. (V. A.).

#### Concasseurs et Criblages

P. ALRIO, 1, rue Marcadet, Paris. (V. A.).  
E. COPPÉE, 71, boulevard d'Anderlecht, Bruxelles.

#### Condenseurs

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES POMPES WORTHINGTON, 43, rue Lafayette, Paris. (V. A.).

#### Constructions métalliques

ATELIERS DE CONSTRUCTION, FORGES et FONDERIES d'Hautmont (Nord).

E. et A. SÉE, 15, rue d'Amiens, Lille (V. A.).  
SOCIÉTÉ ANONYME DES ÉTABLISSEMENTS MÉTALLURGIQUES D'ONNAING. (V. A.).  
H. DEGRYSE, 14, rue Frémy, à Fives-Lille. (V. A.).

COTON MÉCHE et LAMPES A FEU NU et de tous systèmes pour les MINES DE HOUILLE  
A. LEBORNE, fabricant depuis 1845, à Provin (Nord).

#### Courroies

N. FLINOIS et L. COLMANT, à Lille et à Tournai (V. A.).

Déchets de coton (Nettoyage de machines)  
A. LEBORNE, fabricant depuis 1845, à Provin (Nord)

#### Électricité (construction)

SOCIÉTÉ DES ÉTABLISSEMENTS POSTEL-VINAY, 41, rue des Volontaires, Paris. (V. A.).

SOCIÉTÉ ALSACIENNE DE CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES, 17, rue Faidherbe. (V. A.).

H. CORRION et J. DENISSEL, 73, rue du Nouveau-Monde, Roubaix. (V. A.).

C<sup>ie</sup> GÉNÉRALE ÉLECTRIQUE, r. Oberlin, Nancy. (V. A.).  
J.-A. GENTEUR, 77, rue Charlot, Paris.

C<sup>ie</sup> D'ÉLECTRICITÉ DE CREIL, 27-29, rue de Châteaudun, Paris (V. A.).

LA FRANÇAISE ÉLECTRIQUE, 99, rue de Crimée, Paris (V. A.).  
SOCIÉTÉ DES PROCÉDÉS WESTINGHOUSE, 45, rue de l'Arcade, Paris (V. A.).

#### Épuration des eaux industrielles

ATELIERS DE CONSTRUCTIONS DE LA MADELEINE-LEZ-LILLE (Nord).

L. MAHIEU et FILS, 117, boul. Gambetta, Roubaix. (V. A.).  
HENRY LA BURTHE, 20, avenue Herbillon, St-Mandé (près Paris). (V. A.).

#### Élévateurs

BAGSHAWE aîné, 43, rue Lafayette, Paris (V. A.).

#### Émeri (Papiers, Toiles, Meules et Pierres)

V. ANTOINE, 50, rue Princesse, Lille (Nord).

#### Feuillards galvanisés

Ad. BAVAY, à Marly (Nord).

#### Fers et Aciers

HAUTS-FOURNEAUX, FORGES et ACIÉRIES DE DENAIN ET ANZIN, à Denain (Nord).

Sté ANONYME DE VEZIN-AULNOYE, à Maubeuge (Nord).  
Auguste FIÉVET et Victor D'HALLUIN, 60, boulevard des Ecoles, Lille. (V. A.).

#### Fonçage de puits

DE HULSTER FRÈRES, à Crespin (Nord). (V. A.).

#### Fontes moulées

Wauthy, Sin-le-Noble (Nord) et Carvin (Pas-de-Calais).  
FONDERIES DUROT-BINAULT, 96, rue de Lille, à La Madeleine-lez-Lille. (V. A.).

BRACQ-LAURENT, à Lens (Pas-de-Calais).  
A. PIAT et ses fils, Paris. Succursale: 59, rue Fosse-aux-Chênes, Roubaix (V. A.).

E. GUÉRIN et C<sup>ie</sup>, rue Giroud, à Douai. (V. A.).

#### Fontes d'acier

FONDERIES D'ACIER DU NORD, à Croix (Nord). (V. A.).  
LAMOURETTE FRÈRES, à Tourcoing (Nord). (V. A.).

#### Fournitures photographiques

L. MAIRESSE, 39 bis, rue Pauvrière, Roubaix; 6, rue des Ponts-de-Comines, Lille. (V. A.).



**Forages et Sondages**

J.-B. VIDELAINE, 134, r. de Denain, Roubaix. (V. A.).  
DE HULSTER FRÈRES, à Crespin (Nord). (V. A.).  
SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE FORAGE ET DE RECHERCHES  
MINIÈRES, 14, rue de la Victoire, Paris. (V. A.).

**Galvanisation**

Ad. BAVAT, à Marly (Nord).

**Gazogènes**

SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DES BREVETS LETOMBE, 3,  
place Rihour, Lille. (V. A.).

**Générateurs**

E. DENNIS, Marly-lez-Valenciennes (Nord). (V. A.)  
CHAUDRONNERIES DU NORD DE LA FRANCE, à Lesquin-  
lez-Lille (Nord). (V. A.).  
GRÉPPELLE-FONTAINE, à La Madeleine-lez-Lille (Nord).  
(V. A.).  
ATELIERS DE CONSTRUCTION DE LA MADELEINE-LEZ-  
LILLE (Nord).

F<sup>d</sup> THÉBAULT, à Marly-l-Valenciennes (Nord). (V. A.).  
MARIOLE-PRINGUET et fils, à St-Quentin (Aisne). (V. A.).  
DELAUNAY, BELLEVILLE et C<sup>e</sup>, St-Denis-s-Seine. (V. A.).  
ETABLISSEMENTS CAMBIER, 4, av. Carnot, Paris. (V. A.).

**Graisses et Graisseurs**

THÉVENIN FRÈRES, L. SÉGUIN et C<sup>e</sup>, Lyon ; 1, place  
de la Gare, Lille. (V. A.).

**Huiles et Graisses industrielles**

Henry LA BURTHE, 20, avenue Herbillon, St-Mandé  
(près Paris). (V. A.).

**Ingénieurs-Architectes**

Paul SÉE, 60, rue Brûle-Maison, Lille.

**Injecteurs**

THÉVENIN FRÈRES, L. SÉGUIN et C<sup>e</sup>, Lyon ; 1, place  
de la Gare, Lille. (V. A.).

**Lampes de sûreté pour Mineurs**

COSSET-DUBRULLE, fils, 43, rue Turgot, Lille.

**Locomotives**

F<sup>d</sup> THÉBAULT, à Marly-l-Valenciennes (Nord). (V. A.).

**Machines-outils et de précision**

DESTOMBES, LANGLOIS et C<sup>e</sup>, à Roubaix (Nord). (V. A.).

**Matériel de mines**

Romain SARTIAUX, Etablissements métallurgiques,  
Hénin-Liétard (Pas-de-Calais.)  
A. DIÉDEN, à Lens (Pas-de-Calais).  
MESSIAN-LENGRAND, 71, r<sup>te</sup> du Cateau, Cambrai (Nord).  
LEPILLIEZ FRÈRES et J. TORREZ, avenue du Quesnoy,  
Valenciennes. (V. A.).  
NICOLAS et TRIQUET, à Lillers (Pas-de-Calais).

**Machines à vapeur**

DUJARDIN et C<sup>e</sup>, 82, rue Brûle-Maison, Lille (Nord).  
C<sup>e</sup> de FIVES-LILLE, à Fives-Lille (Nord).  
CRÉPELLE et GARAND, porte de Valenciennes, Lille  
(Nord). (V. A.).  
E. MAILLET et C<sup>e</sup>, à Anzin (Nord). (V. A.).  
E. FOURLINNIE, 83-87, rue de Douai, Lille (Nord).  
F<sup>d</sup> THÉBAULT, à Marly-l-Valenciennes (Nord). (V. A.).  
C<sup>e</sup> FRANCO-AMÉRICAINNE, Lesquin-l-Lille (Nord). (V. A.).  
MESSIAN-LENGRAND, 71, r<sup>te</sup> du Cateau, Cambrai (Nord).  
R. GANDRILLE, (Machines à soupapes Sulzer), 72, rue  
Mirabeau, Fives-Lille. (V. A.).  
L. FRANCOIS et C<sup>e</sup>, à Tourcoing (Nord). (V. A.).  
ETABLISSEMENTS CAMBIER, 4, av. Carnot, Paris. (V. A.).

**Matériel industriel**

DESPREZ, PAQUET, SAVARY et VINCENT, à Douai (Nord).  
(V. A.).

**Mécanique de précision**

LAURENT et ICARD, 12, rue Saint-Gilles, Paris (V. A.).

**Moteurs à gaz**

SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DES BREVETS LETOMBE, rue  
de Paris, 60 bis, Lille.

**Ordres de Bourse**

CRÉDIT LYONNAIS, 28, r. Nationale, Lille (Nord). (V. A.).  
COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE, 96, rue Nationale,  
Lille. (V. A.).  
SCHNERB, FAVIER et C<sup>e</sup>, 3, Grande-Place, Lille (Nord).  
CRÉDIT DU NORD, 6-8, rue Jean-Roisin, Lille.

**Outillage (petit)**

LAURENT et ICARD, 12, rue Saint-Gilles, Paris. (V. A.).

**Perforatrices**

C. BORNET, 10, rue St-Ferdinand, Paris (V. A.)  
A. et J. FRANÇOIS, 44 bis, rue de l'Université, Douai  
(Nord).

**Photographie industrielle**

A.-C. DELPIERRE, 15, square Jussieu, à Lille. (V. A.).

**Pompes centrifuges et autres**

F<sup>d</sup> THÉBAULT, à Marly-l-Valenciennes (Nord). (V. A.).  
SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES POMPES WORTHINGTON, 43, rue  
Lafayette, Paris. (V. A.).  
WAUQUIER et C<sup>e</sup>, constructeurs, 69, rue de Wa-  
zemmes, Lille. (V. A.).

**Presses à briquettes**

TH. DUPUY ET FILS, 22, r. des Pelits-Hôtels, Paris (V. A.).

**Raccords pour tuyauterie**

SOCIÉTÉ FRANÇAISE POUR LA FABRICATION DES RACCORDS  
POUR TUBES EN FER, à Wattrelos (Nord). (V. A.).

**Rails**

ACIÉRIES DE FRANCE, à Isbergues (Pas-de-Calais).

**Réfrigérant**

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES POMPES WORTHINGTON, 43, rue  
Lafayette, Paris. (V. A.).  
V. HUGLO, ing.-constr., 90, rue Racine, Lille (V. A.).

**Régulateurs de Machines**

THÉVENIN FRÈRES, L. SÉGUIN et C<sup>e</sup>, à Lyon ; 1, place  
de la Gare, Lille (V. A.).

**Robinetterie**

THÉVENIN FRÈRES, L. SÉGUIN et C<sup>e</sup>, à Lyon ; 1, place  
de la Gare, Lille (V. A.).  
SCHAEFFER et BUDENBERG, 108 bis, rue de Paris,  
Lille. (V. A.).

**Transmissions**

A. VERLINDE, 20-22-24, rue Malus, Lille (V. A.).  
E. FOURLINNIE, 83-87, rue de Douai, Lille (Nord).  
A. PIAT ET SES FILS, Paris. Succurs<sup>le</sup>: 39, Fosse-aux-  
Chènes, Roubaix (V. A.).

**Transporteurs**

A. PIAT ET SES FILS, Paris. Succurs<sup>le</sup>: 39, Fosse-aux-  
Chènes, Roubaix (V. A.).  
BAGSHAVE AINÉ, 43, rue Lafayette, Paris (V. A.).  
H. LA BURTHE, 20, avenue Herbillon, St-Mandé, près  
Paris (V. A.).

**TOLES GALVANISÉES ET TOLES ONDULÉES GALVANISÉES**

Ad. BAVAT, à Marly (Nord).

**Treuil**

MESSIAN-LENGRAND, 71, r<sup>te</sup> du Cateau, Cambrai (Nord).  
THOMAS-JÉSUPRET, 39, rue Roland, Lille (V. A.).

**Tubes et Tuyaux en fer ou acier**

SOCIÉTÉ FRANÇAISE POUR LA FABRICATION DES RACCORDS  
POUR TUBES EN FER, à Wattrelos (Nord). (V. A.).  
Auguste FIÉVET et Victor D'HALLUIN, 60, boulevard  
des Ecoles, Lille (V. A.).

**Tuiles mécaniques**

BOLLAERT, tuilerie mécanique de Leforest (P.-de-C.).  
TUILERIE MÉCANIQUE DE ST-MOMELIN, par Watten (Nord)  
(V. A.).

**Tuyauterie de fonte**

CAVALLIER, 14, place Corimontaigne (ing<sup>e</sup> Pont-à-Mous.)  
HAUTS-FOURNEAUX ET FONDERIES DE PONT-A-MOUSSON  
(Meurthe-et-Moselle).

**Ventilation**

V. HUGLO, ing.-constr., 90, rue Racine, Lille (V. A.).

**INFORMATIONS DIVERSES**

**BELGIQUE**

**Charbonnages de Bois-d'Avroy**

RÉSUMÉ DES BILANS AUX 31 DÉCEMBRE 1900, 1899 & 1898 :

	1900	1899	1898
<b>ACTIF</b>			
Immobilisé . . . . . fr.	5.175.804	5.246.704	5.383.221
Réalisable : magasins . . . . .	275.613	264.363	330.578
— débiteurs . . . . .	2.495.112	1.465.456	1.137.364
Disponible : caisse, portefeuille . . . . .	317.688	204.235	143.343
<b>Totaux . . . . .</b>	<b>8.264.217</b>	<b>7.180.738</b>	<b>6.994.506</b>
<b>PASSIF</b>			
Non exigible : capital . . . . .	6.000.000	6.000.000	6.000.000
— réserves . . . . .	433.604	405.549	384.494
Exigible : créditeurs . . . . .	461.598	213.619	188.487
Bénéfices . . . . .	1.369.015	561.570	421.525
<b>Totaux . . . . .</b>	<b>8.264.217</b>	<b>7.180.738</b>	<b>6.994.506</b>
Dividende par action . . . . .	75	40	30

**Compagnie des Charbonnages belges**

RÉSUMÉ DES BILANS AUX 31 DÉCEMBRE 1900, 1899 & 1898 :

	1900	1899	1898
<b>ACTIF</b>			
Immobilisé . . . . . fr.	11.484.000	12.568.500	12.728.500
Réalisable : magasins . . . . .	542.615	490.540	425.611
— débiteurs . . . . .	3.413.530	869.227	606.345
Disponible . . . . .	1.019.728	1.096.035	1.074.791
Comptes d'ordre . . . . .	—	255.000	255.000
<b>Totaux . . . . .</b>	<b>16.159.873</b>	<b>15.279.302</b>	<b>15.090.286</b>

**PASSIF**

Non exigible : capital . . . . . fr.	10.244.500	10.244.500	10.244.500
— réserves . . . . .	70.036	43.086	—
Exigible à terme : obligations . . . . .	3.317.500	3.402.500	3.487.000
Exigible : créditeurs . . . . .	1.107.947	794.820	779.870
Bénéfices . . . . .	1.419.890	539.396	323.916
Comptes d'ordre . . . . .	—	255.000	255.000
<b>Totaux . . . . .</b>	<b>16.159.873</b>	<b>15.279.302</b>	<b>15.090.286</b>
Dividende par action . . . . .	60	25	15
— de jouissance . . . . .	35	—	—

**ADJUDICATIONS ANNONCÉES**

**France**

- 8 DÉCEMBRE. — Verdolot (Seine-et-Marne). Travaux d'adduction d'eau : 15.865 fr. 38.
- 8 DÉCEMBRE. — Graulhet (Tarn). Construction d'écoles. Charpente, menuiserie, serrurerie et fers : 24.600 fr.
- 11 DÉCEMBRE. — Troyes. Service du Génie. Fourniture et pose d'une canalisation en fonte, au camp de Mailly : 180.000 fr.
- 12 DÉCEMBRE. — Paris. Guerre. Fourniture de combustibles divers pour l'hôtel des Invalides en 1902.
- 14 DÉCEMBRE. — Paris. Ministère de l'Intérieur. Fourniture de 150 t. de charbon de terre, pour le service des journaux officiels, en 1902.
- 16 DÉCEMBRE. — Paris. Concours pour la fourniture et l'installation, à Suresnes, de 3 groupes de moteurs électriques et pompes élévatoires d'eaux d'égouts pour une usine projetée et pour la fourniture et l'installation, à Courbevoie, de deux générateurs de vapeur, un moteur à vapeur avec pompe et deux groupes de moteurs électriques avec pompes pour une autre usine projetée.
- 16 DÉCEMBRE. — Rouen. Fourniture de 1.100 t. de charbons de terre



- agglomérés pour le chauffage des chaudières de la machinerie hydraulique et électrique du port du Havre : 41.800 fr.
- 16 DÉCEMBRE. — Rouen. Service de l'amélioration de la Seine maritime. Fourniture de 5.000 t. d'agglomérés de houilles françaises : 150.000 fr.
- 17 DÉCEMBRE. — Paris. Postes et Télégraphes. Fourniture de 15.000 mètres de tuyaux en fer de 65 et 80 <sup>m</sup>/<sub>m</sub> de diamètre intérieur, en 3 lots.
- 17 DÉCEMBRE. — Paris. Postes et Télégraphes. Fourniture de potelets en fer U, de leurs accessoires et de diverses ferrures, en 16 lots.
- 20 DÉCEMBRE. — Abbeville. Fourniture de charbon de terre aux hospices : 17.320 fr.
- 21 DÉCEMBRE. — Dijon. Fourniture de rails, éclisses, changements de voie, plaques tournantes, etc., pour les tramways de Mornay à Champlitte et de Dijon à Saint-Seine-l'Abbaye.
- 21 DÉCEMBRE. — Puteaux. Fourniture à l'atelier d'artillerie de Puteaux de 2.000 t. de charbon de terre.
- 21 DÉCEMBRE. — Blois. Fourniture de 2.000 t. d'agglomérés de houille à l'usine élévatoire de Briare.
- 24 DÉCEMBRE. — Paris. Colonies. Fourniture de 3.000 t. de briquettes par an, pour La Réunion, pendant les années 1902, 1903 et 1904.
- 6 JANVIER. — Bordeaux. Fourniture de 480 t. de charbon de terre ou agglomérés, à la Raffinerie nationale, et de 630 t. à la Fabrique nationale d'éther de Bordeaux.

## RÉSULTATS D'ADJUDICATIONS

### France

- 28 NOVEMBRE. — Paris (Ministère des Finances). — Fourniture de combustible à l'administration des monnaies et médailles : 1<sup>o</sup> 1.200 t. de charbon de terre tout-venant pour chaudières à vapeur. Adjudicataire : M. Breton, 60, quai de la Rapée, à 31 fr. 05 la tonne, octroi en sus, provenance Dourges, fosse Sainte-Henriette ; 2<sup>o</sup> 660 t. grains lavés pour chaudières à vapeur. Même adjudicataire, à 33 fr. 35 la t., provenance Carvin, fosse n° 2 ; 3<sup>o</sup> 100 t. gailleterie quart-grasse pour calorifères. Adjudicataire : M. Noël, boulevard Magenta, à 40 fr. la t., provenance Ostricourt ; 4<sup>o</sup> 900 t. gailleterie grasse pour cheminées. Adjudicataires : MM. Breton et C<sup>ie</sup>, à 41 fr. 85, provenance Azincourt.
- 21 NOVEMBRE. — Paris (Chemin de fer de l'Etat). — Vente de vieilles matières (36 lots). Adjudicataires : M. Grondar, à Alfortville, 2 lots de 129 t. chaque de rails et coupons de rails en fer, à 8 fr. 05 les 100 kil. — Forges de Trignac, 1 lot de 50.000 kil. de rails et coupons de rails en acier, à 6 fr. 65 ; 1 lot de 4 000 kil. de vieil acier, à 5 fr. 75 ; 1 lot de centre de roues, à 5 fr. 75. — Aciéries de France, 2 lots de 115 t. chacun de vieux fers, à 6 fr. 35 les 100 kil. — Commentry-Fourchambault, 1 lot de 100 t. de vieilles éclisses entières en fer, à 8 fr. 05 les 100 kil. — M. Lemetter, 125, rue de Rome, 1 lot de 100 t. de vieilles fontes, à 7 fr. 25 les 100 kil. — MM. Demazures et

Lambert, 8, rue du Parc-Royal, 1 lot de 1.900 kil. de tournure de cuivre rouge, à 159 fr. 05. — MM. Lowenstein et Meyer, 1 lot de 5.463 kil. de tournure de bronze à 145 fr. 85 les 100 kil. ; 1 autre (tournure mélangée de métal blanc) de 3.458 kil., à 115 fr. 85 ; 2 de 7.768 kil. chacun de cuivre rouge en riblons, à 165 fr. 85. — M. Chazeaud-Montel, à Tours, 1 lot de fonte brûlée, 1 de fonte malléable, 1 de tôles brûlées galvanisées. — Société de Pontgibaud, un lot de 12.912 kil. de cuivre jaune, à 124 fr. 25 ; 1 autre de 10.462 kil., à 123 fr. 75. — M. Bénédic, 66, rue Amelot, 2 lots de 10.462 kil. chacun de cuivre jaune, à 123 et 124 fr. — MM. Cheylus frères, 102, rue de la Folie-Méricourt, 1 lot de 10.906 kil. de bronze à 144 fr. 63 les 100 kil.

## Convocations d'Actionnaires

- 11 décembre. — Paris. Compagnie des houillères d'Ahun.
- 14 décembre. — Paris. Société des Mines de Bourbon-Saint-Hilaire.
- 23 décembre. — Paris. Société des Mines de Blanzly.
- 23 décembre. — Paris. Société de Dyle et Bacalan.

## MATÉRIEL A VENDRE

**ÉLÉVATION D'EAU** par l'air comprimé, système Pohlé ;  
**TRANSPORTEUR** Goodwins et Defays ;  
pour devis et renseignements, s'adresser à M. Gandrille, 72, rue Mirabeau, Fives-Lille. (16 bis)

**A** vendre, plusieurs **DYNAMOS** et **MOTEURS** électriques d'occasion, 1<sup>res</sup> marques Fchange. M. Dorez, ing<sup>r</sup> à Roubaix. (17)

**UNE MACHINE** horizontale Compound-tandem à condensation, de 200 chevaux (à 12 kil. aux chaudières). Volant-Poulie. Vitesse 120 tours. Construction Biérix et C<sup>ie</sup>, à Saint-Etienne.

**UNE DYNAMO**, à 3 paliers, de 400 volts, 100 ampères.

**UNE DYNAMO**, à 3 paliers, de 200 volts, 235 ampères.

(Machines à courant continu excitées en dérivation).

**UNE LOCOMOTIVE-TENDER** à voie normale, de 33 tonnes à vide ; 3 essieux couplés et 1 essieu radial.

S'adresser à M. F. Thébaud, constructeur à Marly-lez-Valenciennes (Nord). (31)

## Suite du Bulletin Commercial (France)

### PRIX DES MÉTAUX TRAVAILLÉS, A PARIS, AUX 100 KILOS

Plomb laminé et en tuyaux. . . . .	48 »
Zinc laminé. . . . .	60 »
Cuivre rouge laminé. . . . .	245 »
— en tuyaux sans soudure. . . . .	275 »
— en fils. . . . .	270 »
Laiton laminé. . . . .	180 »
— en tuyaux sans soudure. . . . .	252 50
— en fils. . . . .	200 »
Étain pur laminé (1 <sup>m</sup> / <sub>m</sub> d'épaisseur et plus). . . . .	450 »
— en tuyaux (9 <sup>m</sup> / <sub>m</sub> diamètre intérieur et plus). . . . .	450 »
Aluminium en tubes. . . . .	170 »
— en fils jusqu'à 5/10 de <sup>m</sup> / <sub>m</sub> . . . . .	55 à 60

## SOCIÉTÉ ALSACIENNE DE CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES

Anciens Etablissements André Kœchlin et C<sup>ie</sup>  
(USINE DE BELFORT)

AGENCE DU NORD :

## DE LORIOU & FINET

INGÉNIEURS

Bureaux : 17, Rue Faidherbe,

Dépôt de Machines et Matériel électrique : 61, rue de Tournai, LILLE

## APPLICATIONS GÉNÉRALES DE L'ÉLECTRICITÉ

ÉCLAIRAGE, TRANSPORT DE FORCE & TRACTION ÉLECTRIQUE

Ensembles électrogènes, Dynamos à courant continu et alternatif simple ou polyphasé de toutes puissances

TÉLÉPHONE LILLE-PARIS N° 675

(37)







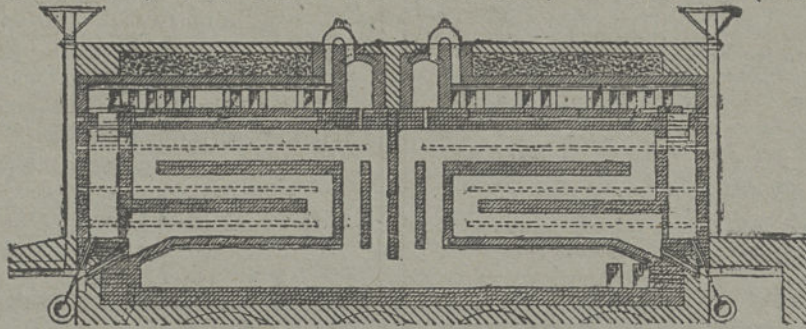
# FOURS A COKE

Systeme COLLIN, breveté s. g. d. g.

F.-J. COLLIN, 12, Rue de la Paix, à LIÈGE (Belgique)

## RÉCUPÉRATION FACULTATIVE des sous-produits

Les fours COLLIN peuvent travailler avec ou sans récupération des sous-produits : le changement de marche ne nécessitant aucune modification aux fours s'effectue aisément et rapidement.



PLUS DE 600 FOURS SONT DÉJÀ EN ACTIVITÉ

## SUPPRESSION de toute

PERTE DE GAZ

Chauffage rationnel des Fours

## GRANDE PRODUCTION

RENDEMENT MINIMUM GARANTI :

4 tonnes de coque par four  
EN 24 HEURES

Agent général pour la France :

F. GHISLAIN, AVENUE MICHELET, CAMBRAI (NORD)

(28)

## LES FONDERIES D'ACIER du NORD

Société anonyme à CROIX, près Lille (Nord)

Adresse Télégraphique : ACIÉRIES-CROIX

### ACIERS MOULÉS AUX PETITS CONVERTISSEURS

de tous poids et dimensions, depuis l'acier extra-dur jusqu'à l'acier extra-doux pour dynamos

### ATELIERS DE PARACHÈVEMENT

FABRICATIONS SPÉCIALES : ROUES & TRAINS DE ROUES POUR WAGONNETS DE TERRASSEMENT & DE CHARBONNAGES, APPUIS DE PONTS, CENTRES DE ROUES, BOISSEaux DE BUTTOIRS, BOITES A GRAISSES & AUTRES ACCESSOIRES POUR MATÉRIELS DE CHEMINS DE FER FIXE & ROULANT.

ADRESSER CORRESPONDANCE A LA SOCIÉTÉ, A CROIX (38)

## L. FRANCIN & C<sup>IE</sup>

Ingénieurs-Constructeurs à Tourcoing

### MOTEURS A VAPEUR

à détente Ridder, de 20 à 100 chevaux

SYSTEME DUJARDIN

(BREVETÉ S. G. D. G.)

Compresseurs d'air et de gaz

ÉLÉVATION DES LIQUIDES PAR ÉMULSION (60)

MÉDAILLE D'OR  
Exposition  
Universelle  
PARIS 1900

## Société d'Electricité de Roubaix-Tourcoing

ANCIENNE MAISON E. CARPENTIER

H. CORRION & J. DENISSEL, Successeurs

Bureaux et Ateliers : 73, Rue du Nouveau-Monde, ROUBAIX

Magasins de Vente : 83, Grande-Rue, ROUBAIX

### CONSTRUCTION DE DYNAMOS

à courant continu et à courants alternatifs

INSTALLATION D'ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE PAR ARC & PAR INCANDESCENCE

Transmission de l'Énergie

INSTALLATION DE STATIONS CENTRALES

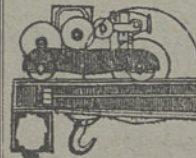
par moteurs à gaz et moteurs à vapeur

CABLES & FILS - ACCUMULATEURS

RENSEIGNEMENTS & DEVIS SUR DEMANDE (59)

## ED. GUÉRIN & C<sup>ie</sup>

CONSTRUCTEURS, DOUAI (NORD)



Spécialité exclusive d'Appareils de levage, Appareils de transport et de manœuvre et Pompes à commande électrique. Ponts-roulants. Ponts-chevalets. Grues Titan. Grues à portique. Chèvres. Grues

pivotantes. Grues roulantes. Grues vélocipèdes. Ascenseurs. Élévateurs. Monte-charges. Transbordeurs. Cabestans. Treuils. Chariots électriques suspendus (type trolley).

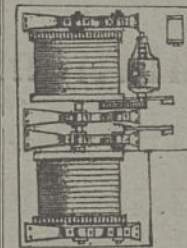
Spécialité de Ponts-roulants, type américain, à trois moteurs, grand rendement mécanique et grandes vitesses de fonctionnement, depuis 3 tonnes jusque 150 tonnes.

Grues Titan, de chantiers et d'extraction avec portées jusque 100 mètres et pouvant extraire à plus de 50 mètres pour l'exploitation des carrières.

Défourneaux pour fours à coke, Appareils de chargement pour fours Siemens-Martin, Chariots électriques pour poches de coulée, etc.

Treuils de halage et d'extraction pour mines et charbonnages.

Pompes d'épuisement souterraines de toutes puissances pour mines et charbonnages, pour refoulement jusque 1.000 mètres, et à grande vitesse pour accouplement à des moteurs électriques. (76)



## MACHINES

A CONCASSER ET CRIBLER

les Houilles et Cokes de four

P. ALRIQ, 1, Rue Marcadet, PARIS (18)

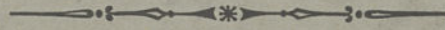


COMPAGNIE GÉNÉRALE  
**d'ÉLECTRICITÉ de CREIL**

Etablissements **DAYDÉ & PILLÉ**

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 5,000,000 DE FRANCS

27 et 29, Rue de Châteaudun, 27 et 29  
**PARIS**



**MATÉRIEL à COURANT CONTINU ALTERNATIF SIMPLE et POLYPHASÉ**  
 de TOUTES PUISSANCES

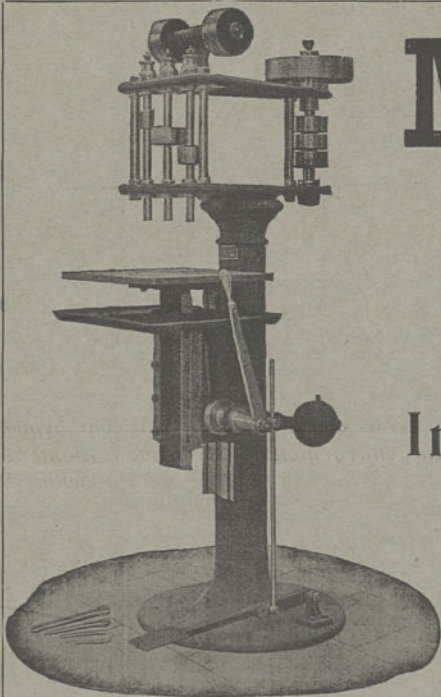
**DYNAMOS** pour Electrochimie et Electrométallurgie.

**APPAREILS DE LEVAGE ÉLECTRIQUES**

**TRAMWAYS — STATIONS CENTRALES à VAPEUR et HYDRAULIQUES**

**LAMPES A ARC**

**COMPTEURS — APPAREILS DE MESURE**



**MACHINES-OUTILS**

et Outils

DE PRÉCISION

**Installations complètes**

D'ATELIERS DE CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES

D'ATELIERS DE RÉPARATIONS

D'ATELIERS POUR LA FABRICATION EN SÉRIE

**DESTOMBES, LANGLOIS & C<sup>ie</sup>, ROUBAIX (Nord)**

*Agents de Vente exclusifs pour la France*

DE **LUDWIG, LÖWE & C<sup>o</sup>** (BERLIN)





(Nord)

MARLY-LEZ-VALENCIENNES

# CHAUDRONNERIE DE FER

BON MARCHÉ - EXÉCUTION SOIGNÉE - TRAVAIL PARFAIT

## SPÉCIALITÉS :

- Générateurs semi-tubulaires de toutes grandeurs à tubes démontables Bérendorf.
- Générateurs tubulaires, Générateurs ordinaires à bouilleurs extérieurs.
- Bacs et Réservoirs en tôle noire, peinte ou galvanisée.
- Cheminées en tôle, etc., etc.

ENTRETIEN DE SUCRERIES ET DE DISTILLERIES

# EUG. DENNIS fils

Ingénieur-Constructeur (R. & M.)

MARLY-LEZ-VALENCIENNES  
(Nord)

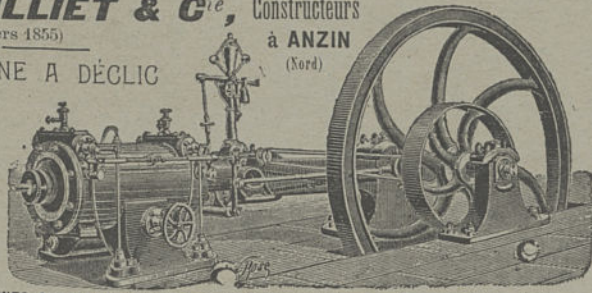




**MAILLIET & C<sup>ie</sup>**, Constructeurs  
(Angers 1855) à ANZIN (Nord)

MACHINE A DÉCLIC

INSTALLATIONS  
d'Usines à Agglomérer  
Usine Behaynin, à Somain



Machines à élever les eaux pour Villes  
DUNKERQUE, 130 litres par seconde à 80 mètres.  
ALGER, 50 litres par seconde à 130 mètres.

**MACHINES A VAPEUR** de toutes forces, à declic, à 4 distributeurs, plans ou circulaires, et autres genres de distributions, pour ateliers, mines, forges, éclairage électrique, transports de forces, etc. — **MACHINES D'EXTRACTION** à détente variable, de toutes dimensions (voir aux mines d'Anzin, de Bourges, de Nœux, de Marles, de Courrières, de l'Escarpelle, etc.). — **MACHINES D'ÉPUISEMENT** simples, jumelles, compound ou non, pour petits et grands volumes (50<sup>m</sup>3 à 500<sup>m</sup>3 à l'heure refoulés de 100 à 500 mètres de haut). Voir aux mines d'Anzin, de Bruay, de Marles, de Valenciennes, de Carmaux (d'Aiseau-Présles, de Bernisart et du Flein, Belgique). — **COMPRESSEURS D'AIR** de 5 à 15<sup>m</sup>3 par minute à 5 kil. de pression (voir aux mines de Lens, de Neuhin, d'Anzin, de Bourges, etc.). — **MACHINES SOUFFLANTES HORIZONTALES** à grande vitesse, cylindre soufflant, à distribution par tiroirs cylindriques (voir forces d'Anzin). — **GRANDS & PETITS VENTILATEURS DE MINES** mus par courroie ou par câble ou directement. — **MACHINES** de toutes forces, à declic ou à détente Meyer, cylindrique variable par le régulateur commandé de trains de laminoirs (forg. Anzin).

**Ferdinand THÉBAULT**  
CONSTRUCTEUR  
Marly-lez-Valenciennes (Nord)

**MÉCANIQUE GÉNÉRALE**

Machines à vapeur. — Matériel pour sucreries, distilleries, brasseries, forges et laminoirs, mines, sondages (spécialité de pompes de sondages), etc.

**GROSSE CHAUDRONNERIE EN FER**

Chaudières à vapeur. — Cheminées. — Bacs. — Réservoirs. — Ponts, etc.

**MATÉRIEL D'OCCASION**

Machines perfectionnées de 50 à 500 chevaux. — Chaudières à vapeur de toutes forces semi-tubulaires et autres. — Locomobiles. — Locomotives à voie normale pour embranchements particuliers, ou à voie étroite pour chantiers. — Plaques tournantes, etc. (14)

**C. BORNET, INGÉNIEUR**

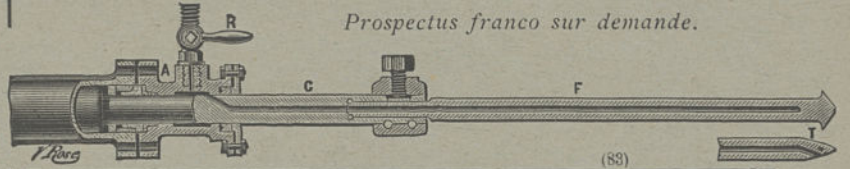
10, Rue St-Ferdinand, PARIS  
EXPOSITION UNIVERSELLE 1900: MÉDAILLE D'OR

**PERFORATRICES ÉLECTRIQUES** à rotation et à percussion

PERFORATEURS à bras et à air comprimé

INJECTION D'EAU PAR FLEURETS CREUX DOUBLANT LA VITESSE DU FORAGE

Prospectus franco sur demande.



**PHOTO-COMPTOIR DU NORD**  
**L. Mairesse**

ROUBAIX

LILLE

39 bis, rue Pauvrée

6, rue des Ponts-de-Comines



CENTRALISATION DE TOUTES LES

FOURNITURES GÉNÉRALES

POUR LA PHOTOGRAPHIE

← Devis sur demande → (43)

**Tuilerie Mécanique**

DE

**SAINT-MOMELIN**

par WATTEN (Nord)

A 4 KILOMÈTRES DE SAINT-OMER

TÉLÉPHONE 371

Société Anonyme. — Capital: 400,000 Francs

\*\*\*\*\*

ADMINISTRATION ET BUREAUX

17, RUE D'INKERMANN, 17, LILLE

**TUILES A COULISSES EN TOUS GENRES**

TUILE SPÉCIALE DITE MARINE

Pannes, Carreaux

**TUYAUX DE DRAINAGE & A EMBOITEMENT**

Briques creuses

CARREAUX DE TROTTOIRS

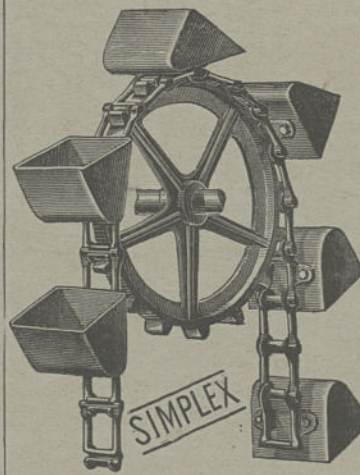
(20)

**ÉLÉVATEURS & TRANSPORTEURS**

avec chaînes Simplex

SYSTÈME BAGSHAWE

Brevetée S. G. D. G.



Marque déposée

GODETS TOLE D'ACIER

Vis d'Archimède

**APPAREILS**

POUR DÉCHARGER LES BATEAUX

**C<sup>ie</sup> des Chaînes Simplex**

PARIS, 43, Rue Lafayette, PARIS

(47)



SOCIÉTÉ FRANÇAISE POUR LA  
Fabrication des RACCORDS EN FER FORGÉ pour Tubes en fer

**J. LECAT, G. BOUTRY, P. LOUIS & C<sup>ie</sup>**  
WATTRELOS (Nord), près Roubaix

PIÈCES SPÉCIALES SUR MODÈLES. POUR COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER  
Mines et autres industries

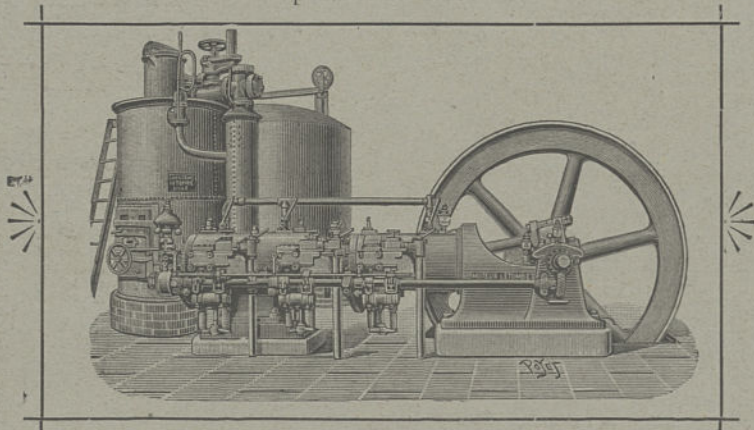
SOCIÉTÉ A<sup>ME</sup> DES BREVETS & MOTEURS LETOMBE E.C.P.®

Capital: 1.000.000 de fr.

Siège social: 21, Rue de Londres, PARIS  
C<sup>ie</sup> DE FIVES-LILLE, CONSTRUCTEUR

Moteurs et Gazogènes LETOMBE

CONSOMMATION: 500 GR. DE CHARBON  
par cheval-heure



Bruxelles 1897: Grand Prix

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1900

Moteurs à gaz de ville: **Grand Prix**  
Moteurs et Gazogènes à gaz pauvre: **Grand Prix**

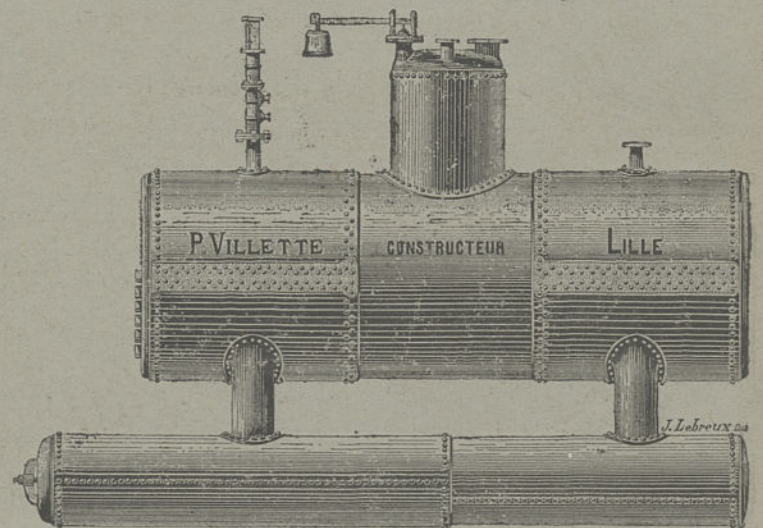
Bureaux: 60 bis, Rue de Paris, LILLE

(29)

**Chaudronnerie**

FER & ACIER

GÉNÉRATEURS de tous systèmes

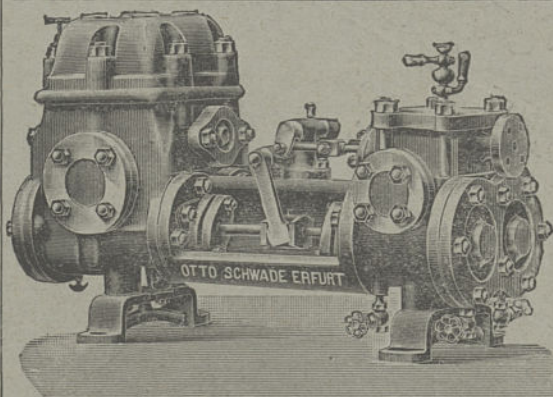


**P. VILLETTE**

39, Rue de Wazemmes, 39

LILLE

(82)



Pompes à Vapeur "AUTOMAT"

**OTTO SCHWADE & C<sup>ie</sup>**

Constructeurs

ERFURT (ALLEMAGNE)

Spécialité: Pompes à vapeur "AUTOMAT" à quadruple action, verticales ou horizontales, disposées pour toutes les conditions de fonctionnement et tous les genres d'industrie.

Représentant: Ingénieur **G. BOLT**, 47, Rue Kléber, NANCY

(86)